
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente-deuxième séance – Samedi 12 décembre 2015, à 13 h 30

Présidence de M. Carlos Medeiros, président

La séance est ouverte à 13 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Assistent à la séance: *M^{me} Esther Alder*, maire, *M. Guillaume Barazzone*, vice-président, *M. Rémy Pagani*, *M^{me} Sandrine Salerno* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 1^{er} décembre 2015, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 12 décembre à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, lundi 14 décembre à 17 h et 20 h 30 et mardi 15 décembre 2015 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'espère que tout le monde a bien mangé et que notre après-midi se passera aussi bien que le matin, n'est-ce pas... Nous entrons en deuxième débat. Nous travaillerons sur la base du projet de budget 2016 par politique publique, département par département.

Je donnerai la parole à ceux qui désirent la prendre pour chaque amendement séparément. Il n'y a pas longtemps, nous avons voté un nouveau règlement du Conseil municipal qui n'est pas encore applicable, car le Conseil d'Etat doit l'avaliser au préalable. Mais nous essaierons, si tout le monde joue le jeu, de donner la parole pour une à trois minutes.

Les amendements concernant les subventions monétaires seront traités à la fin de l'étude de chaque département. Selon une décision du bureau et des chefs de groupe, les amendements ne sont distribués qu'aux membres du bureau et aux chefs de groupe, ce qui nous évitera de gaspiller énormément de papier. En revanche, des tableaux récapitulatifs sont distribués à tout le monde.

3. Rapports oraux de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2016 (bis) (PR-1158 A/B/C)¹.

Deuxième débat

Tous les départements.

*Page xxx, politique publique xx,
groupes de comptes 3xx, Charges.*

Le président. Nous commençons ce deuxième débat par un amendement général de la commission des finances. Il porte sur tous les départements et demande une diminution de charges de 7 339 790 francs, afin d'améliorer d'autant le résultat de la réduction budgétaire pour l'année 2016.

M. Adrien Genecand (LR). L'idée qui sous-tend cet amendement général est de travailler sur la base du projet de budget 2016 tel que voté en commission des finances, afin d'éviter de refaire le travail effectué au sein de cette commission mercredi dernier. Il s'agit donc de partir sur cette base-là; je crois d'ailleurs que c'est le sens des amendements déjà déposés à la suite. Parmi ces amendements, le Parti libéral-radical soutiendra ce soir ceux qu'il a présentés en commission. Nous vous remercions d'y porter une attention bienveillante, Mesdames et Messieurs.

Le président. Voulez-vous garder la parole, Monsieur Genecand? Si ce n'est pas le cas et si personne d'autre ne la demande, nous passons au vote. Je rappelle qu'il a été décidé que le vote de tous les amendements se ferait à l'appel nominal.

M. Adrien Genecand. Je ne sais pas si c'est maintenant que chacun doit s'exprimer sur tous les amendements découlant de celui-là. Je le fais volontiers, quant à moi, mais comme plusieurs d'entre eux consistent à revenir sur des domaines particuliers couverts par l'amendement général, je propose plutôt que nous en débattions normalement au cours de ce deuxième débat – et non pas tout de suite sur la base de l'amendement général.

¹ Rapports oraux, 3107.

Le président. Dans ce cas, nous passons au vote sur l'amendement général de la commission des finances. Si vous l'acceptez, Mesdames et Messieurs, le deuxième débat portera sur les chiffres modifiés par rapport au projet de budget PR-1158. Est-ce clair pour tout le monde?

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement général de la commission des finances est accepté par 37 oui contre 33 non.

Ont voté oui (37):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté non (33):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (9):

M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Christo Ivanov (UDC), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Tous les départements.

Page xxx, politique publique xx,

groupes de comptes 30x, Charges de personnel.

Le président. Le deuxième amendement émane du Parti libéral-radical. Il demande une diminution de 3 950 761 francs correspondant à la suppression des annuités du personnel de la Ville.

M. Vincent Schaller (LR). Pour commencer, j'adresse mes excuses à mes camarades de la droite «dilatée»... (*Rires.*) Heureusement, on a gagné sur cet amendement général de la commission des finances! L'amendement du Parti libéral-radical demandant la suppression des annuités du personnel de la Ville au budget 2016 avait déjà été déposé par notre groupe dans le cadre de l'examen du budget 2015, je le rappelle.

Par rapport à ce qui a été dit ce matin concernant la dette – à savoir: cette dette de 1,6 milliard de francs est-elle trop élevée ou raisonnable? – je rappellerai ce qui suit. La Ville de Genève enregistre des revenus annuels de l'ordre de 1,2 milliard de francs. Toutefois, contrairement au Canton, elle n'a aucune responsabilité ni en matière d'éducation ni en matière de santé; ses responsabilités en matière de sécurité sont réduites: il s'agit des pompiers et des agents de la police municipale. La Ville n'a aucune responsabilité non plus – contrairement au Canton, là encore – en matière d'aide sociale individuelle.

Tous ces domaines, Mesdames et Messieurs, sont ceux qui font que, dans les temps difficiles, les budgets augmentent drastiquement. Or, notre municipalité ne supporte aucune de ces charges additionnelles liées à la difficulté des temps. Si l'on excepte les pompiers, les agents de la police municipale et le Service Voirie –

Ville propre, qui sont bien entendu indispensables, la tâche principale que la Ville de Genève assume grâce à son budget est le divertissement.

Lorsque la tâche principale d'une entité publique est de divertir sa population, sa dette devrait être de zéro! Voilà ce qu'il fallait dire à ce sujet. Pour atteindre cet objectif idéal d'une dette réduite à zéro, le Parti libéral-radical considère que l'effort budgétaire devrait être partagé entre les contribuables, les habitants de cette ville, les subventionnés, ainsi que – vous l'aurez deviné – le personnel de la Ville de Genève.

Je rappelle à M^{me} Salerno – qui n'est pas là en ce moment – qu'aux comptes 2013 les impôts des personnes physiques s'élevaient à 580 millions de francs au total. Aux comptes 2014, les recettes fiscales liées à l'impôt des personnes physiques en Ville de Genève ont baissé, descendant à 558 millions de francs, soit 22 millions de francs de moins entre les comptes 2013 et 2014. Je précise que cela n'a rien à voir avec le franc fort, puisqu'il s'agit là d'une évolution sensible sur l'année 2015. Vingt-deux millions de francs de moins d'impôts payés par les habitants de cette ville, Mesdames et Messieurs, cela signifie que ces mêmes habitants et les personnes qui travaillent dans notre commune ont gagné plusieurs dizaines de millions de francs de moins – une centaine de millions de francs, grosso modo – entre l'année 2013 et l'année 2014.

Les feux sont au rouge! M. Bertinat a très justement illustré cela par quelques exemples. Il y a des gens touchés par le chômage, qui sont à l'assistance sociale, d'autres qui quittent la ville et sont remplacés par des personnes gagnant peut-être moins... Je le répète: les feux sont au rouge.

Il faut partir du principe que les habitants de cette ville ont fait leur part d'effort en enregistrant un revenu de près de 100 millions de francs de moins entre 2013 et 2014. Je ne crois pas une seule seconde M^{me} Salerno quand elle nous dit que, avec la problématique du franc suisse en début d'année 2015, les personnes physiques verseront en impôts à la Ville des recettes plus élevées en 2015 qu'en 2014. Bien sûr, par quelque astuce comptable, M^{me} Salerno équilibrera son budget, je n'ai aucun doute là-dessus... Mais en attendant, les recettes d'impôts payés par les habitants baisseront encore en 2015.

Formellement, la droite dilatée demande aujourd'hui aux subventionnés un effort de près de 3 millions de francs. Je dis «formellement» puisque, comme l'a justement rappelé mon collègue Adrien Genecand, compte tenu de la baisse du coût de la vie de près de 2% entre 2014 et aujourd'hui, l'effort est nul en réalité.

Reste le personnel de la Ville. Je rappelle quelques points concernant ses conditions de rémunération. Comme nous le savons tous, puisque nous l'avons lu à plusieurs reprises dans les journaux et que les tableaux ont été publiés, les salaires moyens des fonctionnaires de la Ville de Genève – comme au Canton,

du reste – sont en moyenne de l'ordre de 2000 francs par mois supérieurs aux salaires du domaine privé. Et je vous passe la garantie de l'emploi!

Dans cet amendement, il est question des annuités. Leur suppression représente un montant de près de 4 millions de francs mais, vu la baisse du coût de la vie, pour l'année 2016 ce sera en fait «double crème»! Il aurait été intéressant...

Le président. Monsieur Schaller, j'aimerais que vous terminiez votre intervention.

M. Vincent Schaller. Déjà? Mais j'ai combien de temps pour m'exprimer, Monsieur le président?

Le président. Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, le temps de parole devrait être de une à trois minutes. Vous en êtes à sept minutes!

M. Vincent Schaller. Excusez-moi, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, je vous passe la caisse de pension du personnel municipal selon le principe des contributions deux tiers-un tiers, la primauté des prestations, les 120 millions de francs que le Conseil municipal a généreusement versés à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève (CAP) il y a deux ans pour équilibrer le plan de retraite...

Vous l'avez compris, Mesdames et Messieurs: le Parti libéral-radical demande la fin des privilèges! Si j'ai bien saisi le sens de ce qu'a dit M^{me} Sandrine Salerno, elle est prête à débattre avec nous dès l'année prochaine du statut de la fonction publique municipale, afin que celui-ci soit enfin adapté au XXI^e siècle. Je me réjouis donc que la magistrate – laquelle semblait faire un blocage sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans – prenne sur elle de faire la démonstration de ses propos par des actes.

En conclusion, au nom de l'égalité de traitement, le Parti libéral-radical demande que le personnel de la Ville de Genève fasse sa part d'effort budgétaire en 2016. Nous demandons donc une baisse de 3 950 761 francs correspondant à la suppression des annuités. (*Applaudissements.*)

M. Pascal Holenweg (S). La semaine dernière, à propos d'un tout autre sujet, un communiqué du Parti libéral-radical suisse annonçait fièrement que celui-ci respectait les institutions. Il s'agissait évidemment de savoir quel conseiller

fédéral de l'Union démocratique du centre on allait caser... Mais enfin, on peut partir du principe que le Parti libéral-radical respecte les institutions.

Je lui rappellerai donc qu'il existe un texte qui lie la Ville de Genève en matière de rémunération de son personnel. Ce document a été négocié par le Conseil administratif avec les organisations du personnel et les syndicats de la fonction publique, puis ratifié par le Conseil municipal. Le texte en question s'appelle «statut du personnel». J'insiste sur le fait qu'il a été signé par la Ville et ratifié par le Conseil municipal – non pas dans sa composition actuelle, certes, mais le principe de la continuité de l'Etat fait qu'un parlement hérite des décisions du parlement précédent, à moins qu'il ne décide de les révoquer, ce qui n'a pas été le cas ici.

En tant que représentants de la Ville, nous sommes tenus de respecter ce texte qui s'appelle «statut du personnel». Il est tout de même assez curieux que les mêmes qui reprochent – par exemple – à l'Usine de ne pas avoir déposé de demande d'autorisation pour un bar prétendent aujourd'hui que le Conseil municipal peut décider tout seul de modifier le statut du personnel de la Ville de Genève, en vue d'en ôter un droit qui n'est pas acquis, mais qui a été négocié et accepté par la Ville de Genève en tant qu'employeur.

Il y a deux manières de concevoir les engagements que l'on prend. La première est celle dont le Parti libéral-radical semble vouloir témoigner avec cet amendement. On peut la résumer comme suit: les décisions que vous prenez ne vous engagent que lorsque vous êtes majoritaires; une fois que vous devenez minoritaires, les statuts que vous avez acceptés – dont celui du personnel – n'ont plus aucune valeur, on peut en faire ce qu'on veut. En l'occurrence, il s'agit des annuités du personnel municipal mais, demain, ce sera probablement la même chose avec les salaires, ou la progression salariale, ou l'âge de la retraite, ou le temps de travail... On en fait ce qu'on veut, on n'a plus besoin de négociier quoi que ce soit avec les organisations du personnel, on pourra toujours appeler au dialogue social et au partenariat social... S'il y a un statut du personnel qui nous déplaît, on s'assoit dessus, on n'a personne à consulter! Un samedi après-midi de l'Escalade, on décide de supprimer des annuités pourtant accordées par la Ville de Genève – c'est-à-dire aussi par le Conseil municipal. Telle est la première attitude, celle que le Parti libéral-radical nous propose d'avoir.

La deuxième attitude – celle que nous défendons – consiste à tenir la parole donnée par la Ville, à respecter ses engagements et sa signature. La Ville a signé le statut du personnel en tant qu'employeur, la Ville est supposée respecter sa signature. Si elle ne le fait pas dans ces circonstances-là – qui ne sont pas les plus dramatiques, mais qui ont une portée symbolique particulière – simplement parce qu'une majorité occasionnelle du Conseil municipal en aurait décidé ainsi, plus aucune signature ni décision de la Ville, notamment à l'égard de son personnel, n'auront de valeur.

Il ne faudra pas vous étonner, alors, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face, que la fonction publique municipale suive l'exemple donné par la fonction publique cantonale: quand on lui marche sur les pieds, c'est trois jours de grève et 10 000 personnes dans la rue! Si c'est cela que vous voulez, continuez! Nous serons très contents de soutenir la grève du personnel de la fonction publique municipale et de l'appeler à une manifestation de 10 000 personnes dans la rue. Il n'y a pas de raison que l'on se prive des plaisirs que la droite cantonale nous offre; si la droite municipale veut nous les offrir aussi, eh bien, on les acceptera avec plaisir!

Pour l'instant, nous proposons à ce plénum de respecter la parole de la Ville et de renvoyer l'amendement du Parti libéral-radical à son expéditeur. (*Applaudissements.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Mouvement citoyens genevois ne soutiendra pas cet amendement, car nous sommes également de l'avis que les employés de la Ville – comme ceux de l'Etat, d'ailleurs – sont liés à leur employeur par un contrat prévoyant un certain nombre de dispositions salariales négociées et qu'il convient donc de le respecter. C'est un minimum que nous devons assumer et assurer, cela me paraît logique. Nous ne voulons pas que les employés de la Ville soient préterités. Le débat peut avoir lieu, mais la Ville n'est pas dans une situation financière qui nécessite des coupes budgétaires partout.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Pardon? Pardon?

M. Daniel Sormanni. Il y a un certain nombre de coupes à faire, mais pas celle-là! Notre position ne vous satisfait pas, Madame la conseillère administrative... Mais nous sommes cohérents! Au Canton, le débat est le même, cependant la situation de l'Etat est un peu différente. D'ailleurs, au Grand Conseil, nous soutenons aussi le maintien des annuités pour les fonctionnaires de l'Etat. C'est une priorité du Mouvement citoyens genevois. Nous ferons de même ici cet après-midi et refuserons donc cet amendement.

M^{me} Vera Figurek (EàG). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, cet amendement du Parti libéral-radical n'est pas nouveau, puisqu'il a déjà été proposé en commission par le même intervenant, M. Schaller. Nous jugions inutile qu'il soit redéposé aujourd'hui puisque, comme on l'a compris tout à l'heure, le Mouvement citoyens genevois ne le soutiendra

pas. Mais que demande cet amendement, finalement? Une économie supplémentaire à hauteur de 4 millions de francs, alors que le bénéfice annoncé est déjà de 15 millions de francs... Si nous votons oui, il s'élèvera à 19 millions de francs!

Je ne reviendrai pas sur la politique que mène la droite cantonale et municipale, après avoir asséché les finances publiques année après année en créant une dette colossale au Canton. Je rappelle tout de même les chiffres: depuis plus de dix ans, la droite est majoritaire au Grand Conseil et, comme par hasard, la dette du Canton s'élève à 12,35 milliards de francs! Or, voilà que cette même droite – mais dans sa composante municipale alliée avec l'extrême droite et désormais majoritaire – a envie de nous resservir la même chose au niveau de la commune!

Nous avons dit tout à l'heure ce que nous pensions de ce raisonnement-là, qui prône le remboursement de la dette sur le dos de toutes et de tous – mais surtout des plus faibles, des plus démunis, du milieu associatif... Evidemment, selon la logique libérale, la fonction publique municipale doit également faire un effort et se serrer la ceinture, alors même que le budget est bénéficiaire! Mesdames et Messieurs de la droite élargie, vous voyez que même l'extrême droite vous lâche sur ce point, parce que votre posture est totalement incompréhensible! (*Vives réactions sur les bancs de la droite.*) Voilà que, pour la première fois de la journée, nous sommes face à une droite rétrécie...

Quant au fait que les travailleuses et les travailleurs devraient faire les frais de tout cela, ce n'est pas nouveau. C'est la logique libérale appliquée dans les milieux privés – multinationales et autres – que la majorité du Grand Conseil et du Conseil municipal admire pour les mesures qui y sont prises. Nous avons assisté il n'y a pas si longtemps, pas seulement en Europe et dans le monde mais aussi à Genève, à une vague de licenciements. Je veux parler d'une multinationale florissante qui faisait de gros, d'énormes bénéfices et qui, malgré cela, a malheureusement délocalisé. Et ce n'est pas le cas uniquement de Merck Serono, mais également de bien d'autres multinationales. Qui a écopé des conséquences? Les travailleuses et les travailleurs qui ont contribué à faire la richesse de cette entreprise. Voilà comment ils ont été remerciés!

Sur les bancs de la droite, vous voulez en fait calquer le service public sur ce modèle néolibéral privé. C'est absolument scandaleux et nous nous y opposons! Dans les faits, Mesdames et Messieurs, si vous acceptez cet amendement pour une diminution de 4 millions de francs sur le dos du personnel, l'annuité 2016 sera peut-être supprimée. Evidemment, je me sens concernée en premier lieu, puisque je suis fonctionnaire de l'Etat. Je suis donc bien placée pour savoir que l'on nous ressert le même argument depuis des années: il faut se serrer la ceinture... Mais, finalement, les comptes s'avèrent largement bénéficiaires!

Mesdames et Messieurs, nous vous rappelons que la fonction publique municipale ne compte pas que des hauts salaires, c'est-à-dire des hauts fonctionnaires

qui peuvent toucher un quatorzième salaire, selon ce que vous défendez au Grand Conseil. Il y a aussi des petits salaires! Il est tout à fait injuste de priver ces salariés d'une annuité car, en réalité, elle fait partie de leur contrat de travail signé par la Ville. Cela signifierait qu'un rapport de confiance est rompu.

Eh oui! La paix sociale passe aussi par le partenariat avec le personnel et les syndicats! Négocier un salaire, c'est important. C'est une marque de confiance accordée aux travailleuses et aux travailleurs qui s'engagent chaque jour pour le bien-être quotidien de nos concitoyennes et concitoyens. Si ces personnes se sentent attaquées, il est évident qu'elles se défendront, comme on l'a vu avec la fonction publique cantonale. La droite veut opérer une coupe de 10% sur les associations culturelles et de 2% sur les associations sociales et autres; eh bien, les gens se mobilisent et disent leur mécontentement!

A quoi devons-nous nous attendre ces prochains jours, Mesdames et Messieurs de la droite, si cet amendement est accepté? Au mécontentement du personnel de la fonction publique municipale qui s'alliera à la fonction publique cantonale, ainsi que de tous les milieux associatifs et culturels. Et cela, alors que la Ville a largement les moyens de verser des salaires décents! La droite crée volontairement cette insécurité sociale, afin de prétendre que les services publics ne fonctionnent pas. Ce faisant, elle continuera à creuser la dette.

Mesdames et Messieurs des bancs d'en face, ce budget à votre image aura beau être accepté par le Conseil municipal, le peuple ne vous suivra pas! Nous ne sommes pas dupes! Lorsque l'on explique à la population que vous taillez dans les services publics, il est évident qu'elle comprend bien ce que cela veut dire, car ces mesures ont un impact sur son quotidien. Nous sommes prêts à lancer un référendum là-dessus, si nécessaire. Evidemment, comme je l'ai dit ce matin, nous nous allierons à toutes les forces syndicales, associatives et politiques qui voudraient se joindre à nous.

J'invite M^{mes} et MM. les collègues de la droite élargie à suivre le Mouvement citoyens genevois. Je rappelle le résultat du vote de la commission des finances sur cet amendement: le Parti libéral-radical s'est retrouvé bien seul... Il a été le seul groupe – accompagné de l'Union démocratique du centre – à voter cette coupe, le Parti démocrate-chrétien s'étant abstenu. J'enjoins donc notre plénum de refuser cet amendement injustifié. (*Applaudissements.*)

M. Alfonso Gomez (Ve). L'intervention du représentant du Parti libéral-radical était une véritable caricature! Il nous a abreuvés de poncifs sans justification aucune. Tout d'abord, j'aimerais lui dire que je suis heureux d'apprendre que les pompiers sont là pour nous divertir... J'espère que le magistrat de la droite n'a pas la même fonction! Contrairement à ce que vous prétendez, Monsieur Schaller,

les tâches assumées par la Ville ne visent pas à divertir le Parti libéral-radical, mais consistent bien en prestations fournies à la population.

Entendre M. Schaller affirmer qu'il est pour l'équité, c'est quand même un comble! Son parti a pourtant proposé au Grand Conseil la même coupe sur les annuités du personnel de la fonction publique cantonale... Les libéraux-radicaux défendent tellement l'équité qu'ils ont accepté un quatorzième salaire pour les hauts salariés parmi les fonctionnaires! Voilà leur vision de l'équité! Ce n'est pas la nôtre, Monsieur Schaller! (*Applaudissements.*) Enfin, puisque nous en sommes toujours aux poncifs, j'aimerais rappeler à M. Schaller...

Le président. Monsieur Gomez, adressez-vous au président. Ensuite, je transmettrai volontiers vos propos à M. Schaller...

M. Alfonso Gomez. Vous lui transmettez donc, Monsieur le président, que comme pour tout le reste la droite est ici dans l'impréparation la plus totale! Elle fait vraiment preuve d'amateurisme! Elle nous dit que les contribuables en ont marre, mais il faudrait rappeler à M. Schaller que les subventionnés et les personnes qui travaillent dans la fonction publique sont aussi des contribuables! Ils ne sont pas exempts d'impôts, contrairement à certains bénéficiaires de hauts revenus jouissant du bouclier fiscal que vous et vos collègues leur avez octroyé, Monsieur Schaller! (*Applaudissements.*)

Le raisonnement du Parti libéral-radical est toujours le même: il consiste à accroître les marges des entreprises en leur faisant bénéficier de cadeaux. Je ne citerai pas tous ceux qui ont été offerts aux actionnaires et aux entreprises depuis une dizaine d'années, ce serait une litanie interminable et on en a déjà abondamment parlé. Ces cadeaux ont évidemment un effet direct sur les budgets en matière de contributions publiques. Dès qu'il y a des difficultés dans ce domaine, c'est toujours le même système: au lieu d'augmenter les revenus des entités publiques, on propose des coupes sur les revenus des plus nécessaires, des plus faibles et de l'ensemble des fonctionnaires.

Cet amendement est absolument scandaleux pour deux raisons: premièrement, le budget de la Ville est excédentaire et sa situation économique n'impose pas une telle mesure; deuxièmement, la droite qui nous parle sans arrêt des difficultés futures – d'ailleurs causées par elle avec la baisse de l'imposition des entreprises – ferait bien de mieux connaître ses dossiers.

Je recommande à ses représentants de lire la publication *UBS outlook* du quatrième trimestre 2015 – une revue de l'UBS, n'est-ce pas... – dont je cite un article paru sous la plume de M. Dominik Studer. Il y est question du franc fort et

de la situation économique actuelle: «La problématique du franc fort s'est révélée infondée. Porté par une consommation toujours solide, et notamment par une évolution étonnamment positive des investissements – principalement publics – dans les biens d'équipement et des exportations nettes, le produit intérieur brut réel a progressé de 0,2% (2015). Nous prévoyons désormais une croissance modérée de 1% pour 2015 et une légère accélération de 1,4% en 2016.»

Il est donc absurde de nous dire à longueur de temps, comme le fait la droite: «Vous allez voir ce qui va nous arriver!» Elle sera d'ailleurs responsable de ce qui va nous arriver, car c'est elle qui veut diminuer les impôts des entreprises à travers la troisième réforme de l'imposition des entreprises, dite «RIE III».

Mesdames et Messieurs de la droite, ces cadeaux aux entreprises, ainsi que votre obsession de réduire le déficit de la Ville, sont toujours au détriment des ménages. Tout à l'heure, nous avons entendu le représentant de l'Union démocratique du centre se plaindre et pleurer sur le fait qu'il y aurait prétendument moins de riches qu'avant... Mais renseignez-vous, Monsieur le conseiller municipal! Regardez les statistiques! Entre 2003 et aujourd'hui, dans notre canton, les personnes ayant des revenus annuels supérieurs à 500 000 francs – je ne parle même pas de la fortune – ont augmenté d'un tiers! Et la proportion des contribuables qui gagnent plus de 150 000 francs a passé de 12 à 15% durant la décennie.

Mais il y a des gens qui sont vraiment en difficulté; on sent grandir l'écart entre les riches qui deviennent de plus en plus riches et les pauvres qui, malheureusement, deviennent de plus en plus pauvres. Ils ont donc davantage besoin des prestations publiques que fournit l'Etat. Voilà les aides que la droite veut couper! Les Verts s'opposent à l'ensemble de ces coupes et ils jugent cet amendement plus que scandaleux: il est insultant pour toute la population. Nous le refuserons! (*Applaudissements.*)

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. J'interviens ici – et mon collègue Rémy Pagani fera de même – sur cet amendement que le Conseil administratif juge malvenu. Pourquoi? Tout d'abord, pour des raisons statutaires. Comme cela a été dit tout à l'heure, nous avons l'obligation, de par nos statuts – et nous entendons les respecter –, de verser de manière automatique l'annuité du personnel municipal. De plus, outre la question du cadre légal, la mesure proposée par le Parti libéral-radical est malvenue, car nous avons des perspectives budgétaires qui nous permettent de dégager un boni confortable. Cela aussi a été dit à de réitérées reprises.

Punir nos collaborateurs et collaboratrices en ne leur versant pas l'annuité, en définitive, c'est nous priver de l'un des outils – et ils sont relativement rares – dont nous disposons via le statut du personnel en termes de management. Durant

toute l'année, ces personnes ont bien travaillé, au sein d'une collectivité publique bien gérée qui dégage un excédent du compte de financement. Et le résultat serait de les punir en bloquant leur annuité? Si le Conseil administratif ou le Conseil municipal adoptait une telle attitude – en cas d'acceptation de cet amendement –, ce serait très négatif pour la motivation des troupes! Nous aurions sérieusement de la peine à tenir un discours selon lequel les uns et les autres doivent fournir toujours plus de prestations durant le même temps de travail.

Cet amendement est malvenu également en termes de pouvoir d'achat. Vous l'avez dit, Mesdames et Messieurs, notamment sur les bancs de la droite: nous traversons une période où la conjoncture économique est plutôt atone. On a donc intérêt à avoir des consommateurs et des consommatrices – or, nos collaborateurs et nos collaboratrices sont des consommateurs et des consommatrices ayant un bon pouvoir d'achat. Leur enlever l'annuité, c'est réduire leur pouvoir d'achat, ce qui ne va certainement pas dans le sens d'un soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et au commerce local. Telle est la deuxième raison qui devrait plaider pour le rejet de cet amendement.

La troisième résulte d'une comparaison. La droite nous dit: «Dans certains secteurs économiques, ça va mal.» Elle les cite, d'ailleurs. Je suis la première à le regretter, mais ce n'est pas une raison pour aligner les conditions salariales de la fonction publique sur celles des secteurs en question! D'abord, je pense que l'on ne devrait pas comparer les métiers; ensuite, il est faux de procéder par analogie en pénalisant la fonction publique parce que cela va mal dans le secteur de la finance. Pendant de nombreuses années, le secteur bancaire a surperformé; or, on ne versait pas des triples, des quadruples ou des quintuples annuités, on en restait aux mécanismes connus. De ce fait, comparer les uns et les autres ne me semble pas adéquat.

J'en viens à un dernier argument: celui du message adressé aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. S'engager, travailler au sein d'une collectivité publique, c'est travailler pour le collectif, c'est distribuer des prestations à la population. Retenir l'annuité du personnel, alors que le budget présenté par le Conseil administratif est excédentaire – il l'est même davantage au sortir de son examen en commission des finances –, c'est lancer un message assez particulier. Cela revient à dire à celles et à ceux qui s'engagent pour le collectif, qui fournissent au quotidien des prestations aux habitantes et aux habitants de Genève: «Malgré votre travail et les bons résultats financiers de la Ville, vous ne bénéficiez pas des mécanismes salariaux.»

Je pense que, comme l'ont dit M^{me} Figurek et M. Holenweg, et comme l'a brillamment souligné M. Gomez, cet amendement malvenu pourrait mettre le Conseil administratif en tant qu'employeur dans une situation très compliquée, d'autant plus qu'il doit motiver ses collaborateurs et ses collaboratrices face à une population de plus en plus exigeante en termes de prestations fournies.

Pour toutes ces raisons, parce que j'ai négocié le statut du personnel et que je continue à exercer le partenariat social, je pense pour ma part que, au-delà du Mouvement citoyens genevois – lequel ne fait pas ici d'acte de bravoure particulier, à mon sens, mais agit simplement avec un peu de bon sens –, vous devriez être beaucoup plus nombreux à refuser cet amendement dans cette enceinte aujourd'hui, Mesdames et Messieurs. (*Applaudissements.*)

M. Adrien Genecand (LR). Tout d'abord, je tiens à féliciter M. Gomez pour ses excellentes lectures... Vous lui transmettez, Monsieur le président! Je lui recommande vivement de lire aussi les informations publiées par le même établissement bancaire sur la réforme de l'imposition des entreprises III. S'il a pu s'appuyer sur le document qu'il a évoqué – qui est une sorte d'agenda –, peut-être saura-t-il s'appuyer également sur ces données concernant la problématique de la réforme de l'imposition des entreprises... Je le souhaite ardemment!

Passé ce préambule humoristique sur les lectures de M. Gomez, je répète encore une fois qu'il s'agit, pour nous, de répartir l'effort. Il n'y a pas de raison que les règles appliquées pour les subventions, ainsi que pour les biens, services et marchandises des lignes 31, ne s'appliquent pas à la fonction publique. C'est une question d'égalité basique.

Voilà pourquoi nous avons redéposé cet amendement. Nous savons très bien que nous ne serons malheureusement pas majoritaires là-dessus, mais l'égalité de l'effort entre les différentes parties impliquées reste une position de principe pour nous; chacun est libre de l'apprécier comme il l'entend.

Monsieur Gomez – vous lui transmettez, Monsieur le président –, vous avez raison de dire que la fonction publique paie des impôts, car c'est juste. Cependant, comme j'ai déjà eu l'occasion d'en discuter à de nombreuses reprises avec M. Gauthier en commission des finances, si par hasard les impôts versés par la fonction publique permettaient une création effective de quelque chose, cela se saurait! Ce serait le communisme: tout le monde recevrait un salaire qu'il redonnerait à l'Etat pour qu'il le redistribue, et cela fonctionnerait... C'est le concept de Marx! En fait, cela ne fonctionne pas.

Les fonctionnaires paient des impôts, certes, mais ce n'est pas cela qui fait que l'Etat vit. J'insiste: l'Etat ne vit pas grâce aux impôts des fonctionnaires. Un fonctionnaire paie des impôts définis en fonction de son barème, il est vrai, par contre l'essence du moteur de l'Etat, c'est ce que paient les privés! A ce titre-là, ils mériteraient mieux que le mépris absolu affiché par M. Gomez lorsqu'il cite les classes de population qui paient des impôts.

Je rappelle qu'à Genève 30% de la population ne paie pas d'impôt, 1% verse plus de 25% de l'impôt total et 5% verse plus de 50% de l'impôt total. La gauche

peut ne pas être tout à fait satisfaite de cette situation, elle peut continuer à cracher aux pieds de ceux qui paient un franc sur deux de ce que la Ville dépense aujourd'hui... Mais ce n'est pas très intelligent! Et ce n'est pas ainsi que l'on assure la solidarité que d'aucuns appellent de leurs vœux, voire réclament.

Dans une société où 5% de la population paie 50% de l'impôt total, la concentration de l'effort fiscal est risquée et assez dangereuse. En effet, si ces mêmes 5% décident un jour ou l'autre de partir ailleurs, nous nous retrouverons dans l'obligation de faire financer par les 95% de la population restante un franc sur deux des prestations publiques à tous les échelons du pays. Il n'est pas sûr que vous, Monsieur Gomez, moi et tous les autres qui constituent ces 95% soient très satisfaits de devoir payer la moitié de l'impôt versée aujourd'hui par les plus fortunés. Je pense donc qu'il n'est pas exagéré de vous demander un peu plus de respect vis-à-vis de ces gens-là.

Votre vision de la fiscalité a été votre cheval de bataille au cours de ces dix dernières années, Monsieur Gomez; pour ma part, je vous rends attentif au point suivant: votre parti prône la décroissance depuis dix ans. Nous la vivons actuellement: c'est la diminution des moyens de tout le monde, y compris de l'Etat. Ce n'est pas rigolo du tout! Cela ne se passe jamais dans le plaisir et le bonheur! La décroissance, c'est la déflation, la récession – et c'est extrêmement désagréable! Si vous, les Verts, et vos alliés socialistes aviez abandonné ne serait-ce que pour une de vos initiatives sur deux, ces dix dernières années, votre habitude de taper sur ceux qui créent de la richesse dans ce pays, nous n'en serions peut-être pas là aujourd'hui. (*Applaudissements.*)

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'adresserai d'abord deux remarques à M. Genecand concernant le fait qu'une bonne partie de la population ne paie pas d'impôts. Premièrement, ces gens-là aimeraient bien en payer, Monsieur le conseiller municipal, mais ils n'ont pas assez de revenus pour cela! Deuxièmement, je vous rappelle que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est une manière inégalitaire de percevoir un impôt. Vous avez grand tort de dire que ces personnes ne paient pas d'impôts puisque, chaque fois qu'elles achètent quelque chose – quand elles en ont les moyens –, elles paient la TVA.

Ensuite, vous ne connaissez peut-être pas suffisamment M. Marx, Monsieur Genecand... M. Marx a prétendu qu'en produisant des marchandises le système capitaliste permettait de prendre de la plus-value dessus et de se l'accaparer personnellement. Voilà le fondement de la théorie de Marx, ce n'est pas la redistribution.

A présent, j'en viens au fond du problème. Au préalable, j'aimerais remercier tous les membres de la fonction publique municipale qui, quotidiennement,

dès 4 h du matin, effectuent un travail que les uns et les autres, au sein de ce parlement, ne pourraient ou ne voudraient peut-être pas faire. Je veux parler des balayeurs, des gens de la fonction publique en général.

De plus, Messieurs Genecand et Schaller, il y a des discours que je ne peux pas accepter. Monsieur Schaller – vous transmettez, Monsieur le président –, vous nous dites qu’il faut assurer l’égalité de traitement, que chacun doit faire des efforts, que la fonction publique est mal gérée, que les coupes linéaires sont nécessaires... Tout cela, en fait, ce ne sont que de beaux discours!

Moi, je vois la situation en termes de leçon de choses. S’il n’y avait pas le Canton, nous pourrions encore croire à vos balivernes! Mais le Canton tient ce même discours face à la fonction publique depuis dix ans. Pendant ce temps, la fonction publique cantonale a vu ses annuités passer à la casse, au point que certains jeunes fonctionnaires engagés il y a dix ans n’ont jamais vu leur salaire augmenter! J’en connais, je pourrais vous le prouver!

De plus, toujours depuis dix ans, M. Mark Muller a sabré dans la construction – un domaine que je connais bien – en réduisant de 5% les budgets de son département. Et n’oublions pas non plus cette histoire du quatorzième salaire à verser aux meilleurs cadres de l’administration!

Je vais vous décrire très concrètement le résultat, Mesdames et Messieurs. La Ville et l’Etat ont 60 ponts à entretenir. Prenez le cas du pont de Gaillard, où tout le monde passe pour aller en France voisine – bon, certains n’y vont pas, mais enfin...

Une voix. Ça suffit, maintenant! (*Brouhaha.*)

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Non seulement on a étayé ce pont depuis dix ans, mais maintenant on y met des gabarits. Quant à moi, je n’aurais jamais imaginé que les petites camionnettes des entreprises que vous défendez, sur les bancs de la droite – et que je défends aussi –, ne pourraient un jour plus passer sur le pont de Gaillard et seraient obligées de faire le tour. Voilà la réalité de votre politique et l’application de votre beau discours, Monsieur Schaller! Pire encore...

Le président. Adressez-vous au président, Monsieur Pagani.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Oui... Excusez-moi, Monsieur le président. Je continue. Nous avons environ 65 écoles municipales à entretenir;

idem pour le Canton, qui veut nous refiler les six ou sept cycles d'orientation. Pourquoi? A cause du manque d'entretien et de l'application de la politique que la droite décide aujourd'hui de maintenir – sous prétexte d'égalité – le Canton veut nous refiler le bébé. Pire encore: il est en train de démolir un cycle d'orientation où ça coule dans les classes, car le bâtiment n'a jamais été entretenu.

Voilà le résultat de votre amendement, Monsieur Schaller! Telles sont les implications de votre discours! (*Applaudissements.*) Je conclurai en disant que...

Le président. Excusez-moi, Monsieur Pagani, mais j'aimerais quand même qu'on parle de l'amendement. Vous êtes un peu à côté de la plaque...

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Oui, oui, je parle de l'amendement... Je conclurai en disant qu'on peut discuter de tout, néanmoins il faut se rendre compte d'une chose: contrairement à la situation d'il y a soixante ans, où les usines se trouvaient à l'extérieur des villes – je parle de l'industrie genevoise, par exemple, qui a complètement disparu –, aujourd'hui la population mondiale habite dans les villes. Nous ne pouvons pas nous permettre...

Le président. Monsieur Pagani, recentrons le débat sur l'amendement, s'il vous plaît!

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Je reste dans le débat! Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir une fonction publique déficiente – comme à l'Etat de Genève – ni d'être en retard sur les procédures, ni de manquer de logements... Aujourd'hui, la ville est intrinsèquement un lieu de production et la droite devrait défendre la fonction publique, au lieu de la maltraiter avec cet amendement! J'en ai terminé, Monsieur le président. (*Applaudissements.*)

Le président. Monsieur Schaller, je vous donne la parole, car le bureau considère que vous avez été mis en cause.

M. Vincent Schaller (LR). Je vous remercie, Monsieur le président, j'interviendrai très rapidement. Pour répondre à vos propos, Monsieur Pagani, j'ai le plaisir de vous annoncer que c'est moi-même qui ai pris l'initiative de retirer le budget d'entretien des immeubles des lignes 31 sur lesquelles nous avons décidé d'économiser. Voilà! (*Applaudissements.*)

Mis aux voix à l'appel nominal, cet amendement du Parti libéral-radical est refusé par 47 non contre 21 oui (10 abstentions).

Ont voté non (47):

M^{me} Olga Baranova (S), M. François Bärtschi (MCG), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Claude Jeanneret (MCG), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M. Laurent Leisi (MCG), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. François Mireval (S), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (21):

M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Adrien Genecand (LR), M. Christo Ivanov (UDC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Didier Lyon (UDC), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC).

Se sont abstenus (10):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M. Sami Gashi (DC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Jean-Charles Lathion (DC), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC).

Était absent au moment du vote:

M. Souheil Sayegh (DC).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Tous les départements.

Page xxx, politique publique xx,

groupes de comptes 31, Biens, services et marchandises.

Le président. Le troisième amendement a été déposé par le Parti socialiste, les Verts et Ensemble à gauche. Il demande une augmentation de 4 140 000 francs qui correspond à l'annulation de la coupe linéaire sur les groupes 31 hors C-DPBA 314 (entretien des immeubles par des tiers, groupe de comptes 314) et au retour à la version du budget présentée par le Conseil administratif.

M^{me} Virginie Studemann (S). En fait, l'Alternative propose cet amendement pour revenir sur la coupe linéaire opérée dans les groupes de comptes 31 qui est comprise dans l'amendement général déposé par la droite dilatée. Elle a d'ailleurs assez peu parlé de cette coupe concernant les lignes 31.

Mais évoquons d'abord le principe même de la coupe linéaire. C'est une mesure prise le plus souvent par ignorance. Au fond, il s'agit d'une coupe faite un peu «à l'arrache». On ne sait pas très bien sur quoi elle porte, on la décide parce qu'on ne maîtrise pas le processus budgétaire ou qu'on n'a pas analysé les documents y afférents. Sur les bancs de la droite dilatée, pourtant, un certain nombre d'élus siègent au Conseil municipal depuis de très nombreuses années. Ils – c'est souvent des hommes – ont largement eu l'occasion d'analyser le budget et les comptes, et disposent donc des informations qui leur permettraient – normalement – de proposer des coupes intelligentes, s'ils le souhaitaient vraiment. Par conséquent, dans ce contexte, la coupe linéaire n'est pas le fait de l'ignorance.

Elle est plutôt due à l'incapacité de la droite de proposer des mesures, de faire des choix politiques et de prendre ses responsabilités. Derrière cette magnifique alliance de droite, il n'y a pas de projet pour la Ville – pas de projet politique sur lequel elle parvienne à s'entendre.

La droite dilatée gesticule depuis le début de cette législature, au mois de juin dernier. Elle nous explique qu'elle est toute-puissante; elle nous prend de haut pour nous rappeler sur un ton revanchard qu'elle a la majorité... Certes, l'alliance entre le Parti démocrate-chrétien, le Parti libéral-radical, l'Union démocratique du centre et le Mouvement citoyens genevois a formé une majorité. Mais pour quoi faire? Quand on a la majorité, c'est pour agir! Pour proposer! Pas juste pour se contenter d'exister, pour vociférer ou prendre sa revanche sur l'Alternative! Une majorité, c'est fait pour émettre des propositions répondant aux besoins et aux attentes des habitants et des habitantes.

Or, que constatons-nous aujourd'hui? La droite dilatée propose des coupes linéaires. Cela montre bien l'impuissance de cette majorité. Impuissance déjà pour ce qui est de la lettre, on l'a rappelé, puisque les propositions de la droite contiennent passablement de collages – de bricolages, devrait-on dire! –, de choses fausses, «micro» ou «macro»... Bref, on ne sait pas très bien où on va! Quel est le point commun entre ces partis politiques? Le fait qu'ils ont construit leur majorité en opposition à l'Alternative. Mais une union d'opposition ne fait pas une alliance politique, ni un programme commun.

Un autre de leurs points communs est sans doute, après la formidable réussite de l'obtention de la majorité au Conseil municipal, l'ambition de certains de leurs élus d'obtenir la majorité au Conseil administratif. Tel est leur prochain objectif, leur véritable motivation: être calife à la place du calife! Ce n'est pas pour rien qu'en exprimant leurs revendications ils s'adressent le plus souvent au Conseil administratif, l'accusant de ne pas faire son travail et affirmant qu'ils aimeraient le faire à sa place – au lieu de s'intéresser aux besoins et aux attentes des habitants de notre ville.

La droite dilatée prétend ne pas vouloir toucher aux prestations municipales. Mais, pour qu'il y ait des prestations municipales, il faut au moins deux choses: d'une part des personnes – cela s'appelle la fonction publique, laquelle est à nouveau attaquée par la droite, comme nous venons de le constater avec la nouvelle intervention du Parti libéral-radical sur les annuités – et d'autre part des moyens permettant de fournir des prestations municipales et d'offrir un service public de qualité. Les lignes 31 représentent exactement ces moyens.

Il s'agit de moyens très variés, mais aussi très basiques: l'eau, l'électricité, le chauffage pour les équipements publics, par exemple dans les salles de sport. Cela représente un certain nombre de mandats confiés à des entreprises externes – nous pourrions en rediscuter –, notamment pour le nettoyage des préaux des écoles et des parcs. Les lignes 31 concernent également des projets ponctuels dont la réalisation, a priori, ne nécessite pas l'engagement de personnel au sein de la fonction publique; il peut s'agir de projets à très court terme ou qui ne se répètent pas.

Je cite quelques exemples: la Nuit des musées, les patinoires saisonnières des Charmilles et des Bastions, les cours de sport pour les enfants pendant les vacances.

Attaquer les lignes 31, c'est – une fois de plus – attaquer la qualité du service public et les prestations municipales. On voit bien le processus: la première étape est l'attaque contre la fonction publique, la deuxième l'attaque contre les lignes 31 par le biais des coupes linéaires. Mesdames et Messieurs, le Parti socialiste et l'ensemble de l'Alternative vous invitent évidemment à voter cet amendement, afin de rétablir les montants correspondants dans les lignes 31 et de redonner à la Ville les moyens de fournir les prestations municipales. Je vous remercie! (*Applaudissements.*)

(La présidence est momentanément assurée par M. Rémy Burri, vice-président.)

M^{me} Maria Pérez (EàG). Eh bien, Mesdames et Messieurs de la droite élargie, Ensemble à gauche a envie de vous remercier! Finalement, votre proposition de coupe linéaire a été pour nous l'occasion de nous pencher sur ce que sont les lignes 31. Vous avez choisi cette mesure parce que vous pensez que ces groupes de comptes concernent tellement de lignes budgétaires que le problème sera illisible aux yeux de la population si nous lançons un référendum. Vous pensez que les gens ne pourront pas comprendre...

Eh bien, nous allons vous expliquer de quoi il retourne, car même vous, vous ne savez pas ce que vous faites en décidant cette coupe! Ou alors, expliquez-moi votre projet de société et ce que vous entendez par «efficacité», puisque c'est un mot que je vous entends souvent prononcer, aujourd'hui.

Couper dans les groupes 31, comme l'a dit ma collègue M^{me} Studemann, c'est couper dans tous les services de façon linéaire. Les gens doivent savoir – parce que c'est pour eux que nous sommes là – ce que cela changera dans leur quotidien. Il faut qu'ils entendent votre projet de société, tel qu'il se profile à travers vos propositions de réductions budgétaires: comment vous voulez casser le lien social en précarisant des personnes isolées qui en ont besoin, comment vous entendez assécher la culture... Tout cela transparait dans votre volonté de faire des coupes sur les groupes 31 pour tous les services de la Ville.

Tout le monde pense que lesdits groupes 31 représentent des gommages et des crayons... Oui, mais c'est aussi l'accès à internet pour le Conseil municipal, par exemple. C'est aussi le chauffage dans les bâtiments, l'essence, les études et autres audits que la droite demande sur l'efficacité des services publics... Mais

voilà qu'elle prive le Conseil administratif et l'administration de la possibilité d'offrir la transparence qu'elle appelle pourtant de ses vœux!

Je reviens sur la question du chauffage dans les immeubles de la Gérance immobilière municipale (GIM), également compris dans les groupes 31. Couper là-dedans, cela signifie obliger la GIM, à partir du mois de janvier de cet hiver, à couper le chauffage entre telle et telle heure! C'est cela que vous voulez? Que la GIM coupe le chauffage aux locataires? Dites-le! Voilà votre projet de société!

Et que voulez-vous supprimer d'autre? La manifestation «La ville est à vous»! Voilà ce que vous attaquez! En fin de compte, vous attaquez la population qui désire se réunir, faire la fête, établir du lien social. Mais vous ne le comprenez pas car, en commission des finances, vous prenez votre calculatrice et vous décidez des coupes linéaires en ignorant vous-mêmes dans quoi vous coupez.

Je passe aux «Musiques en été». Les Genevois aiment sortir; mais vous, sur les bancs de la droite, vous souciez-vous de l'intérêt de la majorité de la population? Je ne le pense pas. Si on coupe dans les lignes 31 comme vous le voulez, il faudra réduire la voilure en matière de manifestations culturelles et, de la sorte, vous empêcherez l'organisation de ces concerts.

Quant à la Fête de la musique, le département de M. Kanaan me l'a confirmé hier soir: vous supprimerez quatre scènes, simplement parce que la manifestation était jusqu'à présent centralisée sur la rive gauche et qu'on essayait de l'étendre. Quatre scènes en moins! De la culture en moins! De la fête en moins! Votre ville est triste, Messieurs-dames de la droite! (*Applaudissements.*) Et vous attaquez aussi la Fête des voisins, qui donne aux gens l'occasion de se rencontrer une fois par année!

Attendez, ce n'est pas fini! Je passe au plus croustillant... c'est-à-dire le département de M. Barazzone. Là, franchement, vous devenez comiques! Il était une heure du matin quand j'en suis arrivée à ce point de ma lecture, et j'ai rigolé! Vous avez voté 25 postes de pompiers, car vous veillez à la sécurité de la population. Les conditions de travail du Service d'incendie et de secours (SIS) vous intéressent... Nous sommes quelques-uns, ici, à savoir comment et pourquoi vous avez voté ces postes sur le siège.

Or, dans la première mouture du projet de budget 2016 déposé par le Conseil administratif, leur nombre avait baissé. Aux comptes 2014, M. Barazzone avait 41 postes vacants. Il ne les a pas repourvus et n'a pas proposé ces 25 nouveaux postes; il a même réduit leur nombre dans le projet de budget tel qu'il nous est arrivé au mois d'août dernier. La droite a néanmoins voté ces postes, car un scandale allait éclater et risquait de ternir son projet de société, à savoir: la casse sociale, la dégradation des conditions de travail et la mise en danger de la population. Voilà votre projet de société, Mesdames et Messieurs de la droite! Mainte-

nant que vous avez voté ces postes, les médias diront que M. Barazzone s'en est bien sorti... Mais veuillez-vous vraiment à l'intérêt de la population?

Voyons un peu quel est l'impact des coupes dans les groupes 31 au département de M. Barazzone. C'est tout à fait intéressant! Commençons par le SIS: dans ce service, vous vous en prenez au mobilier. Plus précisément, parmi les lignes 31 figurent non seulement l'entretien des immeubles par des tiers, mais aussi celui des véhicules par des tiers, l'essence, l'achat de fournitures et autres marchandises dont les coûts pour le SIS s'élèvent à 1 619 922 francs, selon les comptes 2014. Ces fournitures comprennent également les médicaments et le matériel médical des ambulanciers.

Alors, à droite, vous souciez-vous réellement de la population et des conditions de travail au sein des services municipaux? En coupant dans les groupes 31, vous empêcherez le SIS d'acheter les uniformes et les tenues que portent les pompiers pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions. Est-ce cela, pour vous, veiller aux intérêts de la population? Tout votre bla-bla sur la sécurité tient-il la route, maintenant que vous voulez couper dans les moyens d'un service que vous jugez pourtant d'une importance majeure, puisque vous lui avez voté 25 nouveaux postes sur le siège, la bouche en cœur?

Et maintenant, passons au Service Voirie – Ville propre. Alors là, c'est génial... Je cite l'exemple du déneigement. Vous qui êtes tellement soucieux de l'essor économique, que ferez-vous quand il se mettra à neiger? De ce côté-là, me direz-vous, on a plutôt de la chance cette année... pour l'instant! Mais s'il se met à neiger et qu'on ne peut pas déneiger, ce sera la gabegie, les véhicules des Transports publics genevois (TPG) resteront bloqués et les gens arrivent en retard au travail... Que répondrez-vous alors à la population bloquée dans les embouteillages et obligée de peiner encore un peu plus? Que direz-vous à la population qui ne pourra plus se réunir?

Que proposez-vous, Messieurs-dames de la droite? Où est votre projet de société? Au bout de votre calcullette! Votre projet de société est triste! Que comptez-vous faire maintenant? revenir en arrière? faire comme pour le Grand Théâtre? voter des amendements pour éviter les coupes qui pourraient toucher le département de votre magistrat – ou plutôt de votre chef de guerre? C'est cela que vous allez faire? Une inégalité de traitement... (*Huées.*)

Réfléchissez! Je viens de vous dire ce que vous attaquez avec vos coupes. La seule chose que vous fassiez, c'est casser le fonctionnement de l'administration, la vie dans les quartiers, l'aide aux seniors, les prestations aux plus jeunes. Tout cela est de votre fait! Et vous ne saviez même pas que vous étiez en train de couper là-dedans... C'est extrêmement grave! Non seulement vous êtes irresponsables mais, en plus, vous êtes incapables de gérer Genève. Vous l'avez déjà

démontré au Canton et, par ricochet, on en paie maintenant les frais à la Ville aussi! (*Applaudissements.*)

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. J'interviens en tant que chef de guerre... J'aimerais juste corriger quelques erreurs en vue du débat à venir. Madame Pérez, vous avez prétendu que si on coupait dans les lignes 31, le Service Voirie – Ville propre n'effectuerait plus le déneigement. Si vous connaissez le fonctionnement de ce service, vous sauriez que ce sont des fonctionnaires de la voirie municipale qui s'occupent du déneigement; par conséquent, celui-ci est garanti.

Par ailleurs, permettez-moi de vous dire que je ne me suis jamais exprimé ni comme chef de guerre ni comme chef de camp – contrairement à d'autres dans cette enceinte, peut-être... J'ai toujours respecté le principe de la collégialité, même si, de temps en temps, je n'étais pas d'accord. (*Applaudissements, rires et huées.*)

M. Adrien Genecand (LR). Je me permets d'intervenir à nouveau suite à l'intervention de M^{me} Studemann, afin de lui expliquer certaines choses. Vous lui transmettez mes propos, Monsieur le président.

Elle a fait une magnifique culbute sur la pertinence de l'alliance qui pourrait ou non se former aujourd'hui entre les groupes politiques de droite. Si le Parti socialiste s'intéresse vraiment à ce type d'alliances, Madame, pouvez-vous m'expliquer pourquoi il fait élire des gens qui s'opposent au projet-phare de votre magistrat? Je citerai le cas de la rénovation et de l'extension du Musée d'art et d'histoire... Pourquoi faites-vous élire des gens qui s'opposent aux propositions de M^{me} Salerno, par exemple lorsque la Ville essaie de vendre Naxoo? Je prends toutes les leçons d'alliance que vous voulez, mais la gauche n'a pas à m'en donner! Je me rappelle à ce sujet cette pensée assez juste de Brecht: quand la majorité ne convient pas à la gauche, elle demande de dissoudre le peuple!

Mais le peuple ne sera pas dissous aujourd'hui, Mesdames et Messieurs de la gauche, et votre culbute finit dans la soupière! Madame Pérez, après dix ans de travail sur ces bancs, je serais un homme heureux si, par miracle, vous vous décidiez enfin à comprendre pourquoi vous dépensez 200 millions de francs dans les groupes 31. Cela signifierait qu'un élu ou une élue de plus comprend enfin pourquoi la gauche claque 200 millions de francs chaque année... C'est toujours ça de pris sur l'ennemi! (*Rires.*)

Et vous venez pleurer dans les chaumières sur l'essence, le pétrole, le chauffage... Ce faisant, Madame Pérez, vous démontrez une fois de plus votre mécon-

naissance absolue du cours du pétrole. Or, il se trouve qu'il a diminué de plus de moitié depuis l'année dernière. On a passé à des niveaux historiquement bas, pour des motifs géostratégiques qui n'ont pas à être discutés dans cette enceinte. Quoi qu'il en soit, le pétrole est au plus bas. Nous en avons discuté à la commission des finances et j'aurais apprécié que vous écoutiez la réponse tout à fait logique de votre magistrat M. Pagani à cet égard.

En effet, il nous a expliqué très clairement que le chauffage dans les immeubles de la Ville n'était pas du tout menacé. Chaque fois que l'on devra faire avec le même budget que l'année en cours ou que l'année précédente pour remplacer le pétrole dans les chaudières, cela nous coûtera moitié moins. Sachez-le, Madame Pérez! Or, nous ne demandons pas une coupe de 50% dans les groupes 31, mais de 2,5%.

Depuis le début de ce débat budgétaire, ce matin, vous tentez de nous faire croire que le monde s'arrêtera de tourner et que les gens mourront dans la rue pour une diminution de 2%. Soyons sérieux: je vous rappelle que 2%, c'est 2 francs sur 100 francs. Cela ne correspond en rien aux réductions salariales que les gens subissent parfois à cause des variations de l'économie la plus élémentaire. Une diminution de 2% est donc parfaitement acceptable.

Je le répète une fois de plus, Mesdames et Messieurs: pour ma part, je ne suis pas satisfait qu'il y ait récession ou déflation – les Verts appellent cela «décroissance». Cela ne me convient pas, car ce n'est pas une situation agréable, mais une spirale extrêmement négative qui n'est bonne pour personne. Or, la réalité, c'est que nous y sommes! La seule façon de corriger le tir, c'est que tous les acteurs économiques s'adaptent pour réallouer autrement les moyens disponibles et procéder différemment.

Madame Pérez, si vous n'aimez pas la sécurité, les pompiers, la police municipale et le Service Voirie – Ville propre, qui correspondent pourtant aux seules tâches régaliennes du Conseil municipal, à mon sens, vous auriez dû vous y prendre avant pour les supprimer! La gauche a eu la majorité pendant vingt-cinq ans, vous pouviez très bien le faire! Mais vous avez essayé de nous proposer les médiateurs en sandales à la place des agents de police municipale... Heureusement, vous n'avez pas réussi! N'hésitez pas, continuez! Si vous ne voulez pas des pompiers et que vous refusez d'investir pour le SIS, c'est un choix politique, assumez-le!

Quant à nous, nous prônons une réduction de 2% pour tout le monde. Si ce taux n'est pas acceptable pour la gauche et qu'elle est d'accord de voter une diminution budgétaire de 1,75 ou de 1,5% sur les groupes 31, nous pourrions discuter. Or, sur les bancs d'en face, vous ne voulez même pas entendre parler de la diminution de l'augmentation. Car on en est là, Mesdames et Messieurs! Depuis dix ans, nous tentons uniquement de diminuer les augmentations du train de vie de

l'Etat! Si l'on pouvait mesurer l'efficience d'un service public au montant absolu d'argent dépensé pour l'entretenir, la France aurait l'administration et le service public les plus efficaces du monde. Pensez-vous vraiment que ce soit le cas? Nous ne le croyons pas... (*Applaudissements.*)

M. Lionel Ricou (DC). J'aimerais revenir sur les propos de notre collègue socialiste. Nous avons bien compris que les socialistes ont décidé de prendre le Parti démocrate-chrétien comme bouc émissaire ou comme tête de Turc... Nous avons bien senti la tonalité haineuse obsessionnelle et extrêmement désagréable de vos propos, Mesdames et Messieurs. Mais si vous pouviez au moins vous intéresser au fond de nos propos à nous...

Vous nous reprochez de ne pas avoir de projet politique. Pourtant, nous avons émis dans ce sens des propositions très claires que nous aurons l'occasion d'explicitier et de défendre tout à l'heure. Nous voulons une commune, une Ville de Genève qui soutienne et privilégie les familles – en particulier celles qui ont des enfants en crèche. Tel est notre projet pour la Ville de Genève. Nous prenons note du fait que l'aide aux 4000 à 5000 familles ayant des enfants en crèche ne participe pas de votre projet; le soutien à cette catégorie de la population ne fait pas partie de vos priorités. C'est votre droit. Vous avez d'ailleurs déposé un amendement pour refuser ce soutien, nous aurons l'occasion de développer ce point tout à l'heure.

J'en reviens aux groupes 31: qu'est-ce qui justifie la coupe budgétaire que nous proposons? Il y a deux raisons. Premièrement, il y a environ une année, Sandrine Salerno, magistrate socialiste en charge des finances, nous a annoncé par écrit dans un communiqué que la Ville subirait un déficit de plus de 60 millions de francs d'ici à la fin de la législature, en raison de la révision prochaine de la fiscalité des entreprises. Six mois plus tard, dans le projet de budget 2016, que propose le Conseil administratif pour anticiper cette perte d'environ 63 millions de francs? Je précise que c'est le montant avancé par les services de Sandrine Salerno. Rien! Nous n'avons pas vu l'ombre d'un début d'initiative visant à prévenir ce risque qui a 99% de chances de s'avérer réel. Voilà la première raison pour laquelle nous aurions préféré que le Conseil administratif nous présente une planification budgétaire qui tienne compte de cette probable diminution des recettes. Mais tel ne fut pas le cas.

Je passe à la deuxième raison. De notre côté, nous ne disposons pas des outils, du personnel et des services nécessaires pour pouvoir affiner les suppressions de manière détaillée, mais nous pouvons donner des impulsions. Quelle référence avons-nous choisie pour définir la diminution budgétaire demandée? Les comptes 2014, tout simplement, soit les plus récents en notre possession. Nous nous y sommes référés pour calquer sur leurs données le taux de réduction applicable aux groupes 31.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Je pense que mon collègue M. Kanaan fera un développement plus exhaustif sur la coupe linéaire proposée par la droite dans les groupes 31.

Pour ma part, je reviendrai sur les propos de M. Ricou, d'abord pour le remercier: en effet, c'est toujours un plaisir de constater que les réponses apportées par le Conseil administratif en commission sont lues par les différents commissaires... Cela dit, j'aimerais quand même rectifier: je n'ai pas annoncé que la Ville subirait prochainement un déficit de 60 millions de francs lié à la réforme fédérale sur l'imposition des entreprises. (*Remarque de M. Ricou.*) Laissez-moi terminer, Monsieur Ricou! Lorsque vous intervenez, je ne hurle pas à travers la salle!

En fait, je répondais à la question de savoir combien coûterait à la Ville de Genève ladite réforme discutée par les Chambres fédérales: approximativement 63 millions de francs. Sachant que cette réforme est toujours en discussion au Conseil national, je reconnais ne pas avoir de chiffre exact pour faire la différence entre le projet d'origine tel qu'il a été mis en consultation et celui qui pourrait ressortir de son examen par les Chambres fédérales. J'ai donc répondu à un moment précis, par une communication qu'il ne faut pas sortir de son contexte en affirmant: «M^{me} Salerno nous a dit que...» Vous devez vraiment contextualiser cette réponse de ma part, Monsieur Ricou, sinon vous risquez en toute bonne foi de donner des informations erronées.

Par ailleurs, j'apprends avec plaisir que votre axe numéro un – votre priorité – est le soutien aux familles, comme vous le dites très souvent. C'est aussi l'axe que défend le Conseil administratif via son projet de budget 2016. Petit rappel quand même, Monsieur Ricou: votre groupe n'a jamais voté les précédents budgets que j'ai déposés et défendus devant le Conseil municipal, où le soutien aux familles figurait pourtant... (*Applaudissements.*)

M. Pascal Holenweg (S). (*Une fanfare joue à l'extérieur.*) Merci, Messieurs, de m'accompagner... Je ne sais pas ce qu'ils sont en train de jouer, mais je crois que ça va m'inspirer!

Nous entrons ici dans le vif du sujet, c'est-à-dire les propositions les plus intelligentes de la droite agglomérée. Je veux parler des propositions de réductions linéaires, c'est-à-dire de coupes mécaniques sans savoir très bien où l'on coupe, pourquoi l'on coupe et ce que l'on coupe... L'important étant de couper, comme l'a rappelé tout à l'heure ma camarade Virginie Studemann.

Je dois d'abord faire une sorte de mea culpa, Mesdames et Messieurs: j'ai longtemps cherché qui pouvait bien être le grand inspirateur des propositions de la droite... Je ne l'ai pas trouvé tout de suite. J'ai d'abord hésité entre Bernard

Madoff et Sepp Blatter. J'ai renoncé à l'hypothèse Bernard Madoff, car il est en prison et ne peut pas inspirer grand-chose pour l'instant – à part de la pitié. Quant à Sepp Blatter, il n'est pas en très bon état et a autre chose à faire. J'étais donc dans l'incertitude...

Le président. Excusez-moi, Monsieur Holenweg, vous parlez bien du troisième amendement?

M. Pascal Holenweg. Oui... J'en suis à l'amendement sur les lignes 31!

Une voix. Il est hors sujet!

M. Pascal Holenweg. Après avoir lu l'amendement de la droite sur les lignes 31, puis ceux portant sur les lignes 36 et la réduction linéaire des fonds de soutien à la création et à la représentation culturelle, j'ai fini par trouver qui était l'inspirateur des propositions de la droite: c'est Alfred Jarry! C'est le Père Ubu! La droite dilatée est en fait la section locale du collège de pataphysique... Il s'agit de démontrer par l'absurde comment on peut faire fonctionner à l'envers une pompe à phynance.

Mesdames et Messieurs de la droite, votre expert, votre mentor, votre gourou le Père Ubu vous a soufflé de couper sans concertation et en vrac dans les subventions et les fonds généraux alloués à des entités au bénéfice de contrats de financement quadriennaux passés notamment avec le Canton – c'était déjà une idée géniale au départ...

Quant aux coupes dans les lignes 31, on atteint là quelque chose qui n'est pas loin du génie, au sens pataphysique du terme! Les lignes 31 couvrant tous les besoins des services et de l'administration publics pour faire leur travail, couper là-dedans, c'est essayer soit de reporter directement la baisse du prix du pétrole sur l'achat des fournitures pétrolières, soit de réduire progressivement le fonctionnement des services publics à coup de diminutions de 2 ou 2,5% par an. Cela suppose évidemment un plan à long terme, une vision stratégique, un projet politique dont je ne suis pas sûr que ce type d'amendement témoigne clairement.

Donnons quelques exemples des conséquences possibles – et non inévitables, car ce n'est pas un processus mécanique – de ces coupes.

La droite veut raboter la ligne 312 couvrant le financement des fluides, de l'eau, de l'électricité et du chauffage. L'eau et l'énergie, combustible pour le

Jardin botanique coûtent 455 000 francs par an. Est-il intelligent de réduire l'approvisionnement en eau d'un jardin botanique? Je vous laisse répondre à la question, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face! Vous formez peut-être le projet de transformer le Jardin botanique de Genève en jardin paléobotanique, afin d'y mettre la plus belle collection qui soit de pierres du désert et de fossiles végétaux... Notre conception à nous consiste plutôt à assurer le fonctionnement normal d'une institution culturelle comme celle-là.

La ligne 311, qui concerne notamment le mobilier, s'élève à 12 792 francs pour le Musée Ariana. De quel type de mobilier peut-on faire l'économie, dans un musée de porcelaines et de céramiques? On peut éventuellement poser les vases chinois par terre... Ils ne tomberont pas plus bas! On n'aura plus à construire des étagères, les vases seront par terre et le public n'aura qu'à se plier en deux pour les regarder. De toute façon, je suppose que la droite part du principe qu'il n'y a pas besoin de public au Musée Ariana et que les vases se suffisent à eux-mêmes.

Cette même ligne 311 s'élève à 120 000 francs pour les bibliothèques municipales. Que finance-t-elle? Les livres! Il n'est pas étonnant qu'une partie de la droite rêve de bibliothèques sans livres... ni qu'elle veuille couper dans le soutien au livre et aux librairies. Elle essaie déjà de réduire les subventions et les fonds généraux culturels alloués aux bibliothèques! Une bibliothèque sans livres, c'est probablement le rêve d'une partie de la droite, ce n'est pas – a priori – celui de la gauche. Nous aimons bien que les gens lisent, partant du principe que la lecture ouvre non seulement l'esprit, mais aussi le mauvais esprit...

Ce ne sont là que quelques exemples, il y en a beaucoup d'autres que l'on peut trouver dans la liste interminable des lignes 31.

Les coupes de 2% semblent de petits méfaits... Si c'est 2% une fois, peut-être, mais pas si c'est 2% chaque année! Or, la droite me semble tout à fait prête à présenter chaque année ce genre d'amendement intelligent. Avec 2% de réduction annuelle pendant vingt ans, il n'y aura plus un livre dans les bibliothèques, plus une plante au Jardin botanique et plus grand-chose dans les vitrines des musées.

A ce moment-là, on n'aura plus besoin de fournitures pour les services publics. Cela suppose une intention, un plan, une stratégie visant à rendre les services publics incapables de fonctionner, ce qui permettrait ensuite d'expliquer qu'il vaut mieux confier tout cela au secteur privé qui, lui, fonctionne... s'il y a un profit à tirer du transfert de compétences au secteur privé, bien sûr! Cette stratégie me paraît beaucoup trop intelligente pour expliquer les projets que nous présente la droite.

J'espère que les exemples que je vous ai donnés vous ont plu, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face... Après tout, vous en êtes les auteurs! Quant à moi, je suis prêt à vous en donner d'autres, autant qu'il en faudra pour vous

convaincre des effets des amendements que vous déposez. Certains – sur lesquels nous débattons plus tard – relèvent de la même logique.

Je pense par exemple à votre idée de maintenir la subvention du Grand Théâtre tout en réduisant celle de l'Orchestre de la Suisse romande; je suppose que vous avez pour projet de faire jouer *La Walkyrie* par le Quatuor Sine Nomine, *Boris Godounov* par Alain Morisod et les opéras de Mozart par la pompe à cantiques... On peut réduire les fournitures, les subventions, les fonds généraux, cependant il convient peut-être, avant de faire ce genre de propositions, de réfléchir aux lourdes conséquences qu'elles peuvent avoir dans l'immédiat – mais aussi à long terme, si vous vous obstinez à les maintenir.

Je proposerais bien au Conseil municipal de financer un festival en l'honneur d'Alfred Jarry et du Père Ubu... Vous me paraissez assez doués pour en célébrer les mérites, Mesdames et Messieurs de la droite, puisque vous traduisez ses fortes pensées en amendements budgétaires... En tout cas, vos propositions n'améliorent ni la perception de votre programme politique ni le fonctionnement de l'administration et des services publics municipaux.

Nous continuons à nous demander si c'est volontaire ou involontaire et s'il n'y a pas, derrière la détérioration progressive du fonctionnement des services municipaux, ainsi que des lieux de culture et de spectacle, une espèce d'allergie aux lieux publics... Pire encore: une allergie au secteur public, au soutien de la collectivité publique à une politique culturelle dont il sera question lorsque nous parlerons des fonds généraux. La coupe linéaire dans les groupes 31 – même avec les exemptions proposées par la droite – est tout à fait absurde. A part le Père Ubu, je ne vois pas qui aurait pu vous la souffler, Mesdames et Messieurs... Quant à nous, nous la refuserons! (*Applaudissements.*)

M. Alfonso Gomez (Ve). Les Verts soutiendront évidemment cet amendement visant à rétablir le budget initial dans les groupes 31, face à la décision totalement irréfléchie, hasardeuse et irresponsable qui a été prise tout à l'heure d'imposer une coupe de 2% sur ces lignes.

Une coupe linéaire sur une ligne financière touche tout et tout le monde, sans analyse et sans recherche. Telle est d'ailleurs la méthode de travail appliquée par la droite dans son ensemble durant tout l'exercice budgétaire, puisqu'elle a d'emblée refusé d'entrer en matière sur le projet de budget initial du Conseil administratif et de l'étudier dans les commissions spécialisées. On aurait pu l'analyser en détail dans ce cadre, mais la droite ne l'a pas voulu. Pourquoi? Parce que, déjà à ce moment-là, le budget présentait un excédent de revenus...

Pour justifier les coupes qu'elle entendait imposer, puisque tel est son seul objectif, la droite a voulu attendre les nouveaux chiffres donnés par le prétendu

grand argentier du Canton – tiens, il est démocrate-chrétien! – en espérant qu'ils laissent entrevoir une dégradation à venir de la situation financière de la Ville. Eh bien, cela ne s'est pas produit! Nous nous sommes donc retrouvés avec une deuxième version du projet de budget 2016 qui était à nouveau excédentaire.

Les coupes linéaires proposées par la droite relèvent donc d'une attitude irresponsable, comme je l'ai dit. Elle n'a pas fait le travail de détail, preuve d'une certaine fainéantise de sa part. Comme viennent de le démontrer mes préopinants, elle a décidé cette mesure générale sans tenir compte de ses possibles conséquences pour la population. C'est en quelque sorte une punition collective, infligée par la droite à l'ensemble de la population.

En effet, il faut savoir que les lignes 31 couvrent notamment la prise en charge de loyers pour des institutions de la petite enfance et d'autres entités œuvrant en faveur de la jeunesse. Ces loyers sont déjà fixés, on ne peut pas les renégocier. Il faudra donc puiser l'argent ailleurs... On a beau prétendre qu'il faut tout diminuer de 2%, ça dépend où! Certaines dépenses comprises dans les lignes 31 ne sont pas réductibles et il faudra les couvrir autrement.

Où retranchera-t-on ces montants? Dans l'entretien des bâtiments? On vient de voir les conséquences que cela aurait. Dans l'entretien des préaux? Là aussi, ce serait une preuve de totale incohérence. Combien de fois avons-nous entendu les représentants de la droite – surtout sur les bancs du Parti démocrate-chrétien – déplorer le fait que les préaux ne sont pas entretenus? Eh bien, il faut des moyens pour cela! La droite voudrait que la Ville les entretienne, mais gratuitement... Ce serait évidemment idéal, j'en conviens!

Il s'agit donc de savoir dans quoi on va couper. Les camps scolaires, par exemple... ou les activités populaires comme la Fête de la musique, voire les événements sportifs. Ces derniers sont concernés par les lignes 31 – et pas seulement au niveau des subventions. Où pourrait-on encore couper? Dans les promotions citoyennes, les activités en faveur des aînés? En ce qui concerne la culture – nous aurons cependant l'occasion d'y revenir –, comme par hasard, c'est-à-dire sciemment, les coupes que propose la droite n'affectent pas le Grand Théâtre! Il y a de quoi s'interroger... Mais nous y reviendrons, je l'ai dit, car nous nous interrogeons effectivement à ce sujet.

Contrairement à ce qui a été dit tout à l'heure par le représentant du Parti libéral-radical, il ne s'agit pas d'une petite baisse juste comme ça, pour donner une sorte d'avertissement. Au contraire, c'est une baisse importante, d'autant plus que la droite avait déjà proposé des diminutions sur les lignes 31 il y a quelques années – elle en est assez friande! – et le Conseil administratif l'avait suivie. Cela fait donc un certain temps que les groupes 31 subissent déjà des réductions.

Tel est le credo de la droite, qui sous-tend son amendement général: il faut couper partout et trouver des économies à tout prix, peu importe le contexte et la conjoncture! En tout cas, comme nous l'avons vu tout à l'heure, l'objectif de certains est bel et bien la dégradation des prestations municipales. Ils veulent priver la Ville des moyens nécessaires pour que la fonction publique puisse accomplir ses tâches. On en revient toujours au vieux credo libéral du moins d'Etat, qui consiste en fait à détruire l'Etat sans tenir compte ni des nécessités de la population ni du contexte.

Couper dans les lignes 31, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face, c'est affecter la cohésion sociale. Je le répète, une telle attitude est totalement irresponsable. L'adopter revient à faire preuve de fainéantise – sur le plan politique, du moins. Nous, les Verts, nous voulons des prestations de qualité pour la population. Diminuer les moyens de la Ville, comme le veut aujourd'hui la droite, se ferait au détriment des prestations fournies à la population – et surtout aux plus nécessiteux.

J'en reviens une dernière fois à ce qu'a dit M. Bertinat tout à l'heure. Au vu des difficultés et des inégalités auxquelles nous devons faire face, nous avons plus que jamais besoin d'une collectivité forte, capable de répondre aux défis posés par ces inégalités. Par conséquent, Mesdames et Messieurs, les Verts soutiendront l'amendement visant à rétablir le budget initial dans les lignes 31. (*Applaudissements.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Tout à l'heure, une représentante de la gauche nous a accusés de n'avoir pas opéré de choix et d'avoir décidé simplement de couper partout. Mais il faut bien voir une chose: si nous avons procédé ainsi, c'est parce que le Conseil administratif lui-même n'a pas fait les choix qui lui incombent! Nous lui avons demandé de ralentir la machine et il n'a pas choisi dans quels domaines le faire, alors que lui seul peut savoir où il y a de la marge et où il n'y en a pas. Au niveau du Conseil municipal, nous ne pouvons pas le savoir. Par conséquent, nous avons décidé de couper un petit peu – à hauteur de 2% – de manière générale.

On l'a dit tout à l'heure: 2% de moins, c'est 2 francs sur 100 francs. Si les institutions de la Ville de Genève et les services municipaux ne peuvent plus fonctionner à cause de ça, il y a de quoi s'inquiéter! Je crois donc que la gauche se trompe complètement à ce sujet.

J'aimerais également faire un bref rappel: au budget 2015, le montant dévolu aux groupes 31 s'élevait à 205,6 millions de francs, dont les frais de la GIM qui représentaient 6,3 millions de francs. En 2016, 202,6 millions de francs sont budgétés dans cette rubrique – mais on y a enlevé les 6,3 millions de francs de la GIM, qui se trouvent en fait ailleurs et qui correspondent bel et bien à un coût.

Si on en tenait compte parmi les groupes 31 comme l'année passée, on arriverait à un total de 208,9 millions de francs, c'est-à-dire à une augmentation des dépenses. Le montant de 202,6 millions de francs inscrit au budget 2016 représente donc une fausse baisse par rapport à l'an dernier.

Nous avons proposé une coupe d'environ 4 millions de francs. Et la Ville ne pourrait plus fonctionner avec ça? Alors que son budget a en fait augmenté? Prétendre cela, Mesdames et Messieurs de la gauche, c'est vraiment se moquer du monde! Je rappelle que, depuis 2007, le budget municipal a augmenté de 175 millions de francs! Et comme je viens de le démontrer, les groupes 31 n'ont pas baissé, mais augmenté aussi.

Je vous rappelle que nous sommes en débat budgétaire et que la diminution proposée par la droite n'empêchera personne de fonctionner. L'important est de voir ce qui ressort des comptes. En 2014, pour les groupes 31, on en était à 201 millions de francs de dépenses – je cite ce montant de mémoire. Or, je rappelle également que le coût de la vie à Genève a baissé de 2% depuis 2014. Vos affirmations sont donc erronées, Mesdames et Messieurs de la gauche! Pour vous, dès que l'on touche à un cheveu de quelqu'un – qui est chevelu, ici? –, cela signifie qu'il sera chauve demain! C'est ce que vous êtes en train de nous dire! Soyez conscients du fait que vous êtes complètement à côté de la plaque! Enlever 2 francs par tranche de 100 francs n'empêchera ni les services municipaux ni aucune autre entité de fonctionner.

Tel est l'objectif que nous souhaitons atteindre. Nous voulons simplement que la machine ralentisse, qu'elle s'aligne sur l'activité économique de Genève et tienne compte du fait qu'il n'y a plus d'inflation. Il y a même une déflation! On peut le regretter, toujours est-il que c'est comme ça et qu'on doit faire avec!

Autrement, pour adopter la logique de la gauche, les salaires du personnel de la Ville de Genève – je ne parle pas ici des annuités – étant en principe indexés sur le coût de la vie, on devrait les diminuer quand le coût de la vie baisse, et non pas seulement les augmenter quand il monte! Je crois vraiment que la gauche n'est pas dans la réalité du monde d'aujourd'hui. La coupe de 2% n'empêchera en rien la Ville de fonctionner. Et si jamais il y avait un petit dépassement, c'est très bien, mais il faudra alors le justifier. Voilà ce qu'il sera intéressant d'observer aux comptes.

En réalité, nous demandons simplement la stabilisation des coûts par rapport à l'an dernier, rien de plus. Je rappelle que les 6,3 millions de francs de la GIM ne sont plus compris dans le total des dépenses prévues pour les groupes 31, et que nous ne proposons d'en retrancher que 4 millions de francs. Par conséquent, en réalité, ce total reste en hausse même avec notre amendement. Et si les services municipaux ne peuvent pas fonctionner avec ça, alors moi, je ne comprends plus rien à la mécanique de l'économie dans ce canton et dans cette ville!

M^{me} Maria Casares (S). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, l'étude et le vote du budget sont des moments extrêmement importants dans le déroulement de la vie parlementaire municipale. Or, cette année, aucune commission spécialisée n'a pu étudier le budget 2016, aucune ne s'est donc prononcée sur le budget que nous voterons – ou pas – aujourd'hui. C'est à croire que les commissaires du Parti libéral-radical, du Mouvement citoyens genevois, du Parti démocrate-chrétien et de l'Union démocratique du centre veulent copier leurs grands frères du Grand Conseil! Mesdames et Messieurs, l'étude du budget n'est pas un jeu d'enfants. On ne s'amuse pas à faire des coupes comme ça! C'est un travail sérieux, qui engage l'avenir.

A entendre les propos ironiques et péremptaires de la droite ce matin – cet après-midi, c'est un peu plus calme – j'avais l'impression qu'elle accusait la gauche de savoir lire, mais de ne pas comprendre ce qu'elle lit! Nous avons évidemment des lectures différentes du même budget... Surtout sur celui-ci où, plus que jamais, il y a une évidente fracture gauche-droite.

Vos propositions de coupes budgétaires sont d'autant plus irréalistes, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face, que nous sommes face à un budget ex-cé-den-taire! La Ville de Genève prévoit 8 millions de francs de bénéfices sur l'année 2016. Par conséquent, l'Union démocratique du centre, le Mouvement citoyens genevois, le Parti libéral-radical et le Parti démocrate-chrétien ont tort d'être insatisfaits de la gestion appliquée jusqu'à présent et de prétendre que la Ville est dépensière, que le Conseil administratif fait des cadeaux et mène une politique des petits copains... Il y a quand même 8 millions de francs de bénéfice inscrits au budget 2016 – et cela, en assurant les prestations prévues.

Vous prétendez, Mesdames et Messieurs de la droite, que vos coupes sur les groupes 31 n'auront aucune conséquence... M. Genecand disait: «Ouais, c'est juste 200 francs...» Le démocrate-chrétien M. Ricou disait: «Ouais, c'est juste 400 francs...» Oui, effectivement! Mais savez-vous à combien s'élève la totalité des groupes 31 pour 2016? A 202 millions de francs, contre 205 millions de francs en 2015 et 201 millions de francs en 2014. Des coupes ont donc déjà été faites. Je fais un rapide calcul: le montant que l'administration devra trouver dans tous ses services l'année prochaine pour compenser est, au bas mot, de 4 millions de francs.

Le président. 4 140 000 francs, si j'en crois votre amendement.

M^{me} Maria Casares. Merci beaucoup pour cette précision, Monsieur le président de séance! La droite dit qu'il faut mettre fin aux privilèges. Eh bien, la

gauche est d'accord! Arrêtons les privilèges – mais cela signifie qu'il faut le faire aussi en matière de forfaits fiscaux! On arrête les forfaits fiscaux! En effet, ils ont des conséquences sur la fiscalité communale. Cessons, avec la prochaine réforme de l'imposition des entreprises, d'offrir à ces dernières 550 millions de francs de bénéfice! C'est 550 millions de francs d'impôts que la Confédération, puis évidemment les cantons et les communes, en fonction de la répartition fiscale, n'auront pas.

Alors oui, arrêtons les privilèges... mais pour tout le monde! Y compris pour les plus riches! Il est trop facile de taper sur les plus pauvres en disant qu'ils profitent de la société. Et les plus riches, ils ne profitent pas de la société, eux aussi? De l'avis du Parti socialiste, en tout cas, les privilèges sont également au bénéfice de la droite...

Concrètement, quelles sont les implications des coupes budgétaires proposées dans les groupes 31? Au niveau du social, ce sera de l'argent en moins pour couvrir les frais d'entretien des bâtiments scolaires ou dévolus à la petite enfance et aux activités périscolaires. Il faudra économiser, c'est-à-dire ne pas dépenser pour remplacer les portes et les lavabos cassés, par exemple.

Savez-vous, Mesdames et Messieurs, que la Ville de Genève doit aussi assurer les loyers des locaux de l'Hospice général et de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)? Là aussi, comment justifier le manque financier que vous nous imposez? Quand je parlais des lavabos cassés, ce n'était pas pour m'en tenir aux petits détails, mais parce que l'argent dépensé pour les réparer est versé aux entreprises locales chargées des travaux. Je ne comprends donc pas le Mouvement citoyens genevois, qui défend... (*Brouhaha.*)

Le président. S'il vous plaît!

M^{me} Maria Casares. Merci, Monsieur le président. Je ne comprends pas pourquoi le Mouvement citoyens genevois, qui défend tellement les entreprises genevoises, veut supprimer une somme importante en leur faveur. Je l'ai dit tout à l'heure: les coupes proposées par la droite correspondent, pour les groupes 31, à une diminution de 4 millions de francs. Le Parti socialiste enjoint donc le plénum d'accepter l'amendement de l'Alternative pour rétablir les montants initiaux! (*Applaudissements.*)

Le président. Je salue à la tribune du public la présence de notre ancien collègue M. Salvatore Vitanza. (*Applaudissements.*)

M^{me} Olga Baranova (S). Mesdames et Messieurs, je ne vous fatiguerai pas longtemps avec les généralités; sur ce plan, tout a été dit de part et d'autre de cette enceinte. J'aimerais plutôt partager avec vous l'observation suivante: la droite majoritaire a sorti des coupes linéaires dans les groupes 31 – à savoir le budget de fonctionnement de la Ville de Genève – plusieurs rubriques, dont les crèches et l'entretien des bâtiments.

Etonnamment, comme l'a relevé Maria Pérez, le département de l'environnement urbain et de la sécurité de M. Barazzone, le «DEUS» – qui est chargé des enjeux liés à la sécurité, comme son nom l'indique – ne fait pas partie de ces exceptions. Il est évident que ce département n'allait pas être dispensé des coupes linéaires voulues par la droite, me direz-vous, car défendre comme ça son magistrat n'est pas politiquement joli... Cela aurait pu prêter d'emblée à une certaine critique.

Cependant, en lisant avec une certaine assiduité le projet de budget, le groupe socialiste s'est rendu compte que la droite élargie n'avait finalement pas du tout besoin d'exempter de ses coupes linéaires le département dont dépendent la police municipale, le SIS et d'autres services essentiels pour la Ville – et cela, pour une raison très simple: si l'on observe en détail l'évolution des lignes 31 au DEUS, chez M. Barazzone, on constate pour l'exercice 2016 plusieurs augmentations suffisamment importantes pour que n'importe quelle coupe votée par cette assemblée ne fasse mal ni à M. Barazzone ni à son département.

En tant que membre de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication – et non sans une certaine naïveté, peut-être – je me serais plutôt attendue à ce que des lignes portant, par exemple, sur l'achat du matériel de sécurité pour les interventions du SIS, que M. Barazzone aurait bien sûr aimé préserver des coupes votées par ses propres troupes, soient dispensées des diminutions prévues dans les groupes 31. Mais non! Que constate-t-on, à la lecture du projet de budget 2016? Quelles sont, parmi les lignes 31 du DEUS, celles qui ont le plus augmenté? La production d'événements et les honoraires divers, bien évidemment externes. A quoi cela nous fait-il penser? Avant tout aux grandes opérations de communication du genre Urbanature, et pas du tout au maintien de la sécurité à Genève!

Je salue ici la magnifique collaboration entre les conseillers municipaux de droite et leur conseiller administratif. Bravo, l'exercice est réussi! Cette petite observation nous montre, chères Mesdames et chers Messieurs de la droite élargie, agglomérée et je ne sais pas quoi d'autre encore, que vous tenez aux lignes 31! Vous vous rendez parfaitement compte de leur importance capitale pour le fonctionnement de la Ville. Simplement, vous les exemptez de vos coupes linéaires dans deux cas de figure bien précis: soit pour des projets qui vous arrangent politiquement, soit pour le magistrat qui vous arrange politiquement! (*Applaudissements.*)

M. Jean-Charles Lathion (DC). J'interviendrai brièvement. Ce que je trouve le plus surréaliste, dans ce débat, c'est le ton adopté par certains. Ce matin, au cours d'une première présentation du projet de budget 2016, la magistrate M^{me} Salerno nous a expliqué que sa gestion était la perfection même. Elle a utilisé ce terme! Ensuite, elle nous a expliqué que nous ne devrions pas dire ceci ou cela aux citoyens. Tout à l'heure, la gauche nous expliquait ce qu'est un budget, et même ce que nous devrions voter! Eh oui, Mesdames et Messieurs de l'Alternative, nous votons différemment de vous! C'est normal!

Il est normal aussi que nous ayons d'autres options que les vôtres et que nous voulions pousser le Conseil administratif à déterminer davantage ses priorités. Il est normal que nous demandions des coupes linéaires, lorsque nous n'obtenons pas ce que nous voulons – que ce soit en commission ou ailleurs. Vous avez joué ce jeu-là pendant vingt ans et nous ne vous avons pas insultés, nous ne vous avons pas fait des leçons de morale. Or, depuis ce matin et jusqu'à maintenant, à 15 h 15, je n'ai entendu de votre part que ce ton moralisateur. Vous nous avez parlé de pacte faustien, de droite élargie ou même dilatée... On a un peu l'impression que la gauche est en train de perdre les eaux avant l'accouchement final!

Mesdames et Messieurs, sachons raison garder et restons dans le ton de l'échange. Vous savez très bien que nous voulons tous sortir de ce débat avec un budget. Lorsque vous évoquez le mantra-mensonge de la droite irresponsable, vous êtes dans un autre monde! Vous êtes dans le monde de la bande dessinée, qui vous plaît beaucoup! Quant à nous, nous voulons être réalistes. Nous voulons prévenir les citoyens et leur montrer notre vision de ce qui est en train de se passer à Genève. Je crois que, entre votre vision et la nôtre, il y a un juste équilibre à trouver. C'est la raison pour laquelle nous sommes là aujourd'hui. (*Applaudissements.*)

M. Grégoire Carasso (S). Je tâcherai de laisser de côté la métaphore sur l'accouchement, même si elle émane du parti prétendument de la famille. Je ne suis pas sûr qu'elle soit tout à fait adéquate, Monsieur Lathion, quand bien même vous pourriez considérer que le terme de droite «dilatée» était une sorte de préliminaire, si vous me passez l'expression...

Pourquoi le Parti socialiste, les Verts et Ensemble à gauche ont-ils parlé à plusieurs reprises – et avec une certaine insistance, il est vrai – de la problématique de la droite dilatée, depuis 8 h ce matin? A cause de quelque chose que la droite traditionnelle – et le Parti démocrate-chrétien en tête – fait généralement savoir haut et fort avant les élections, puis oublie juste après. Mais c'est la première fois, en Ville de Genève, que le Parti démocrate-chrétien l'oublie aussi vite une fois les élections passées.

Nous avons parlé et nous parlerons encore de droite dilatée, même si cela contrarie les bancs d'en face, précisément parce que ce terme met le doigt sur une réalité politique nouvelle en Ville de Genève: le Parti démocrate-chrétien, sur tous les enjeux importants, s'allie systématiquement à l'extrême droite. Le président de cette assemblée M. Medeiros est bien placé pour en témoigner, puisque les démocrates-chrétiens ont donné leurs suffrages à son élection à cette fonction. Ils ont ensuite refusé de travailler sur la première mouture du projet de budget 2016, au mois de septembre dernier.

Paradoxalement ils sont ensuite entrés en matière sur une deuxième version qui était quasiment la même, au mois de novembre – mais je suppose que c'est parce qu'il faut bien exister sur le plan politique, à un moment ou à un autre... Comme quoi, il n'y a que les... que certains qui ne changent pas d'avis!

Nous parlons donc de droite dilatée. Pourquoi? A cause de la dynamique d'alliance politique que vous avez choisie d'emblée, Mesdames et Messieurs les démocrates-chrétiens, et que vous revendiquez jusqu'au débat budgétaire d'aujourd'hui. Ce faisant, vous semblez rayer définitivement de la carte le prétendu «cordon sanitaire» que vos collègues de parti jugent encore important au Grand Conseil. La droite traditionnelle et la droite populiste – ou l'extrême droite, peu importe comment on la désigne – ne font plus qu'un bloc, une seule alliance. C'est ce qui nous fait dire que nous avons affaire à une droite dilatée, puisqu'il serait sans doute inadéquat, politiquement et historiquement, de désigner toute la droite par le terme d'extrême droite, et que le terme de droite élargie aurait à nos yeux quelque chose de beaucoup trop valorisant. Voilà donc pourquoi nous parlons de droite dilatée, car la droite traditionnelle n'a plus...

M. Lionel Ricou (DC). Le sujet, le sujet! Monsieur le président, je demande que l'orateur s'exprime sur le sujet de l'amendement!

M. Grégoire Carasso. ... parce que la droite traditionnelle n'a plus aucun référentiel... (*Brouhaha.*) La droite traditionnelle...

(La présidence est reprise par M. Carlos Medeiros, président.)

Le président. Monsieur Carasso, restez dans le débat, s'il vous plaît.

M. Grégoire Carasso. Heureux de vous voir de retour, Monsieur le président! ... parce que la droite traditionnelle a abandonné toute référence à un

cadre gouvernemental républicain. (*Brouhaha.*) Nous y reviendrons plus tard au sujet d'autres amendements... (*M. Ricou redemande au président que l'orateur s'exprime sur l'amendement débattu à ce point de la séance.*) Mais je fais des efforts pour m'en tenir à cet amendement-là, Monsieur Ricou! Et je suis persuadé que vous serez en mesure de conserver votre calme. Monsieur le président, vous transmettez à l'intéressé: l'émotion de notre collègue Lionel Ricou est palpable, et je pense qu'il s'agit là d'un signe de reconnaissance quant au fait que le Parti socialiste est capable de s'appuyer sur des réalités sensibles. (*Applaudissements et huées.*)

La droite traditionnelle, qui nous paraît élargie et dilatée dans le cadre de cette alliance, nous tenait ce matin des propos sur lesquels j'aimerais revenir ici. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai appuyé sur le bouton de demande de parole – pour la première fois aujourd'hui, vous en prenez note, Monsieur le président. Il est évident que les visions politiques des uns et des autres divergent. Je pense même... enfin, j'ose espérer qu'il y a encore quelques différences, à certains égards, entre le Parti démocrate-chrétien et le Mouvement citoyens genevois. En commission des finances, certes, le Parti démocrate-chrétien a voté 13 fois sur 14 rigoureusement comme le Mouvement citoyens genevois. Mais passons... Puisqu'il y a au moins un vote qui a fait exception, il ne serait pas tout à fait juste de mettre systématiquement les deux partis dans le même panier.

Quant à nous, nous avons des visions et des projets de société radicalement différents: ce matin, les socialistes ont longuement développé leur vision de la cohésion sociale, du vivre ensemble, d'une Ville de Genève durable.

En revanche, au sujet de la situation conjoncturelle – notamment en regard des années précédentes – il n'est pas correct de dire des énormités telles que celles proférées tout à l'heure par la droite pour relativiser les coupes qu'elle propose dans les lignes 31. Je suis en plein dans le sujet, Monsieur le président! Vous transmettez à MM. Ricou et Lathion...

Parler de dette abyssale – je reprends les termes employés par les représentants de la droite – c'est mentir. Voilà le point sur lequel le groupe socialiste aimerait s'exprimer avec le plus de véhémence. Il n'est pas acceptable de sortir de pareilles énormités! Le meilleur plaidoyer à cet égard est certainement le rapport de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) qui compare la gestion financière de toutes les grandes villes de Suisse. Je ne résiste pas à l'envie de le citer à nouveau, puisque la droite nous sert des âneries – même si tous les éléments ont déjà été énoncés ce matin. «Pour l'année 2014, la Ville de Genève tend vers la note de 6...»

M. Lionel Ricou. Exprimez-vous sur l'amendement, Monsieur Carasso!

M. Grégoire Carasso. Elle «tend vers la note de 6 pour presque tous les indicateurs. Globalement, la situation financière est donc très favorable.» Je poursuis: «Pour la Ville de Genève, il en découle que la performance en matière de qualité de la gestion financière est presque aussi éclatante que celle en matière de santé financière.» Ces réalités-là sont objectives... (*Remarque de M. Sormanni.*) C'est le rapport de l'IDHEAP qui l'établit! (*Remarque de M. Sormanni.*)

Le président. Attendez, Monsieur Carasso. Mesdames et Messieurs, j'aimerais que ce débat se déroule au mieux. Par conséquent, comment dirais-je... retenez-vous un peu! Et vous, Monsieur Carasso, revenez tout de même au sujet de ce débat et n'allez pas au-delà, merci!

M. Grégoire Carasso. Dans le contexte d'une situation financière aussi éclatante et face à un budget excédentaire à hauteur de 8 millions de francs, quel est le signal que la droite dilatée envoie à la population, lorsqu'elle coupe entre 2 et 20% dans les prestations et les subventions aux tiers? C'est contre ce signal que le groupe socialiste s'élève, et l'Alternative avec lui. C'est contre ce signal que nous nous réjouissons de récolter des signatures!

Comment la droite expliquera-t-elle ces coupes à la population – voilà ce sur quoi nous essayons de mettre le doigt – alors qu'elle est incapable aujourd'hui de nous dire pourquoi il est pertinent de retrancher à peu près 10 millions de francs de ce budget déjà bénéficiaire, la situation financière de notre commune étant excellente? Nous nous élevons contre ce type de paradoxes et ces attaques contre la Ville de Genève en tant qu'institution. Nous tenons à offrir à la population des prestations de qualité et nous les défendrons. (*Applaudissements.*)

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Pour ma part, je rends hommage à l'ensemble de la droite pour sa patience à l'égard des propos qui lui ont été infligés depuis ce matin. D'après mon analyse, ils auraient peu ou prou pu être tenus par Danton, Robespierre ou Staline. Vous avez vraiment exagéré, Mesdames et Messieurs de la gauche! Nous avons subi votre alliance pendant des années: les Verts, les socialistes, Ensemble à gauche – ou A gauche toute!, comme il leur a plu de se faire appeler –, bien souvent accompagnés par le Parti démocrate-chrétien...

J'aurais envie de vous rappeler quelque chose que beaucoup ici connaissent et je me fais un plaisir de vous lire cette citation: «Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil?» Ou encore: «Comment peux-tu dire à ton frère: “Laisse-moi ôter une paille de ton œil”, toi qui as une poutre dans le tien? Hypocrite!»

M^{me} Vera Figurek (EàG). Ça suffit, maintenant!

M^{me} Danièle Magnin. «Ôte premièrement la poutre de ton œil, alors tu verras comment ôter la paille de l'œil de ton frère.» Ce sont des propos qui ont 2015 ans – ou en tout cas deux mille et quelques années, selon la manière dont on les apprécie. Mesdames et Messieurs, peu importe la paille et la poutre que tout le monde connaît, vous savez très bien ce que je veux dire par là. Il suffit, nous en avons assez entendu! Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la gauche qui a beaucoup collaboré – notamment en France – s'arroge... (*Huées.*) La gauche s'arroge le droit d'imposer sa morale à l'ensemble de la société. Cela, nous ne l'acceptons pas! Je ne voudrais pas mettre le feu aux poudres dans cette salle aujourd'hui, mais simplement vous dire que cela suffit, merci! (*Huées à la tribune du public.*)

Le président. Calmez-vous, à la tribune! Je vous ai déjà signalé que le règlement du Conseil municipal n'autorise pas de tels agissements!

M^{me} Esther Alder, maire. Mesdames et Messieurs, les lignes 31 sont une inconnue pour la plupart des personnes qui nous écoutent aujourd'hui. Au niveau des départements, elles représentent pourtant des réalités bien précises. Dans le mien, une réduction de 2,5% équivaut à une perte de près de 660 000 francs. Or, cet argent est dévolu à des actions très concrètes.

Au Service des écoles et institutions pour l'enfance, par exemple, ce serait 300 000 francs de moins pour le nettoyage des préaux. Vous savez pourtant bien – surtout à droite – que je suis interpellée sur cette problématique quasiment à chaque session plénière. Et vous voulez nous ôter les moyens de répondre à vos attentes en matière de propreté des préaux?

Vous avez bien fait d'épargner, dans le département de mon collègue Rémy Pagani, la ligne 314 qui correspond à l'entretien des immeubles par des tiers. Mais chaque département a une ligne 314 qui fait partie des groupes de comptes 31! Dans le mien, elle concerne entre autres la réparation des petits dégâts dans la soixantaine d'écoles dont la Ville est responsable.

Au Service social, l'impact de cette coupe serait une diminution de 150 000 francs. Ce n'est pas grand-chose, me direz-vous... sauf qu'il s'agit d'obligations légales qui nous lient à l'Hospice général et à l'IMAD, dont nous devons payer la location des locaux. Nous ne pouvons bien sûr pas dénoncer ces contrats de baux! Les mesures voulues par la droite correspondent donc à une diminution inconsidérée au niveau du Service social.

S'agissant du Service des pompes funèbres, l'impact ne vous semble peut-être pas énorme, puisqu'il se chiffre à moins 75 000 francs. Mais il affecterait un contrat d'entretien que nous avons pour les fours crématoires, installations dont vous savez qu'elles nous posent beaucoup de problèmes. Nous priver de ce montant nuirait bien évidemment au fonctionnement d'une prestation essentielle fournie par mon département.

Voilà ce que je voulais vous dire au sujet des coupes proposées par la droite dans les groupes 31, Mesdames et Messieurs; je vous remercie de votre attention.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Avant de m'exprimer plus spécifiquement sur ces fameuses lignes 31, je ferai quelques considérations à la suite des nombreuses interventions que nous avons entendues depuis ce matin.

Je suppose que nous sommes d'accord sur le fait que les politiques publiques en matière de culture et de sport sont fondamentales pour le vivre ensemble. Elles sont essentielles et prioritaires, elles contribuent à notre identité collective au sens positif du terme, elles créent du lien et de la valeur collective, elles incluent, elles accueillent, elles favorisent l'innovation et, bien sûr, le rayonnement de notre cité. Ce n'est pas par hasard que les droits culturels font partie des droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration universelle des droits humains, à l'article 22. Culture et sport contribuent à la qualité de vie et à positionner Genève en Suisse et à l'étranger. C'est aussi un secteur économique qui représente des emplois, c'est la création de valeurs, c'est l'innovation.

Je me réjouis, l'année prochaine, de publier les chiffres correspondants pour Genève – une étude est en cours – afin de comparer notre ville avec Zurich, par exemple. On estime que les économies créatives constituent 10% du produit intérieur brut de la région zurichoise, au niveau fédéral c'est 4%. Récemment, l'Unesco affirmait que l'économie culturelle au sens large représentait 3% du produit économique brut au niveau mondial... soit plus que les télécoms, Mesdames et Messieurs! Nous avons ainsi appris qu'il y a plus de travailleuses et de travailleurs dans le domaine de la culture que dans l'industrie automobile. A titre personnel je m'en réjouis, je l'avoue!

Genève est bien dotée en la matière. On me fait souvent remarquer que, notamment pour la culture, nous aurions des budgets très importants... A l'appui de cette affirmation, on cite généralement la proportion des dépenses par habitant. Mesdames et Messieurs, il y a toujours des raisons aux choses que l'on finance... mais il faut vouloir les écouter! Genève a plein de particularités. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que nous sommes dans la même catégorie que Bâle. Genève est une ville-centre d'une agglomération qui, dans les faits, atteint le million d'habitants. Si vous considérez nos budgets culturels à cette échelle-là,

ils deviennent tout à fait raisonnables, comparés à ceux d'autres villes suisses; ils sont dans les mêmes proportions.

Nous sommes une ville multiculturelle, tout le monde en est fier, tout le monde s'en réclame – mais cela a un coût, Mesdames et Messieurs, aussi bien dans le domaine de l'éducation, du sport et des infrastructures que de la culture. Nous sommes une ville internationale, ce qui demande un effort particulier d'accueil et d'intégration pour toutes les catégories de personnes qui arrivent chez nous, qu'elles viennent d'ailleurs en Suisse ou dans le monde, qu'elles viennent travailler aux Nations unies, dans les grandes entreprises ou comme migrants dans l'économie souterraine. Il faut que ces personnes aient une place – et une place digne.

Par ailleurs, Mesdames et Messieurs, nous sommes les dépositaires d'un héritage. Je dois dire que je m'étonne parfois des positions de la droite en la matière, car notre patrimoine culturel est fait de collections – au Jardin botanique, au Musée d'ethnographie, au Musée d'art et d'histoire, au Musée Ariana et au Muséum d'histoire naturelle – qui ont été constituées par des passionnés de sciences et de culture et léguées par eux à la postérité, or ce n'était généralement pas vraiment des électrices et des électeurs de gauche... Je veux parler des De Candolle, des Pictet, des Barbey, des Eugène Pittard, des Alfred Bertrand et tant d'autres – je salue M^{me} Barbey au passage... La conservation et la valorisation de cet héritage dont nous sommes très fiers impliquent assurément un coût important.

Depuis que j'ai le plaisir et le privilège de diriger le département de la culture et du sport – c'est-à-dire depuis 2011 – j'ai investi beaucoup d'efforts pour valoriser et dynamiser ce secteur, pour le décloisonner aussi. Dans ce domaine, en effet, il y a du travail! J'ai choisi d'agir selon des axes lisibles, en principe, mais peut-être n'ai-je pas assez informé à ce sujet – malgré tout ce que nous avons fait pour cela et les nombreuses formes d'information que nous pratiquons: le *Bulletin de politique culturelle et sportive*, la feuille de route, les rapports, les communications à la commission des arts et de la culture et à la commission des sports... Mais évidemment, pour informer, s'il faut un émetteur de l'information, il faut aussi un récepteur qui veuille bien se laisser informer!

L'axe N° 1 que nous avons choisi était les publics. En culture comme en sport, jamais on ne se satisfait du public qu'on a déjà; on est toujours en quête de nouveaux publics à conquérir, que ce soient des jeunes, des migrants, des publics avec des besoins spécifiques – par exemple les personnes ayant un handicap sensoriel, moteur ou physique. Cet effort-là, nous l'avons très nettement accru, de même que la participation culturelle au sens large, afin que chacun et chacune trouve son compte dans l'offre culturelle et sportive. Jamais il ne faut se contenter de ceux qui sont déjà convaincus. Ainsi, nous entendons contribuer au vivre ensemble.

Deuxièmement, nous avons beaucoup investi dans les musées. Le Conseil municipal a voté quasiment tous les crédits – en général à une large majorité –

pour le domaine culturel, et je me réjouis qu'il en aille de même pour le sport au cours de ces prochaines années. Cela, afin que nos institutions soient à même de remplir leurs missions de manière adéquate selon les critères actuels, parce qu'un musée d'aujourd'hui n'est pas un musée d'hier. On le voit d'ailleurs avec le magnifique Musée d'ethnographie qui ne désemplit pas, car il est moderne, accueillant, polyvalent; il s'adresse ainsi à des publics extrêmement différents. J'espère vivement qu'il en ira de même, dès le 28 février, pour le Musée d'art et d'histoire. Il est vrai que le Parti démocrate-chrétien a toujours soutenu ces crédits culturels, et je lui en sais gré.

Troisièmement, le soutien à la création et à l'innovation est important, Mesdames et Messieurs. Le tissu culturel se renouvelle, le patrimoine dont nous sommes fiers doit aussi être renouvelé. Sans les artistes d'aujourd'hui, qui travaillent, prennent des risques, créent, amènent des nouveaux éléments à notre patrimoine actuel et futur, il n'y aurait pas de patrimoine à long terme.

Quatrièmement, il faut valoriser ce patrimoine: un patrimoine réservé à une élite ne correspond pas à ma vision des choses. Nous avons multiplié les actions pour rendre ce patrimoine accessible, pour briser les barrières quelles qu'elles soient – tarifaires ou socioculturelles – à cause desquelles les gens hésitent à aller dans un musée, dans une bibliothèque ou un théâtre. Je pense à la Nuit des musées, pour citer l'exemple le plus visible. Nous devons valoriser aussi les savoir-faire qui représentent des emplois via le soutien aux métiers d'art.

Le cinquième axe est le rayonnement: quand je suis arrivé au Conseil administratif, on relevait à juste titre le fait que Genève n'existait peut-être pas suffisamment sur la carte culturelle suisse et européenne, car cette magnifique offre culturelle dont je viens de parler n'était pas assez valorisée. Nous avons passé des accords en 2015 avec Genève Tourisme & Congrès, nous avons soutenu nos artistes qui ont obtenu des prix fédéraux de danse et de théâtre, nous avons décidé d'accueillir la cérémonie suisse du cinéma pour la remise des Quartz, je viens d'apprendre que le Muséum a obtenu l'organisation d'un congrès mondial des musées d'histoire naturelle... Nous avons aussi créé une conférence de tous les musées; je salue le fait que les musées aussi bien privés que publics se sont mis au travail ensemble, depuis l'année passée, pour faire une promotion commune.

Je ne vous décris pas en détail tout ce qui s'est fait dans ce domaine, Mesdames et Messieurs! Sur le plan budgétaire, je souligne que ce bilan – à l'exception des nouvelles infrastructures comme le Musée d'ethnographie et l'Alhambra – a été atteint sans crédits supplémentaires. Je l'ai démontré en commission des finances: les subventions et les charges correspondant aux lignes 31 de mon département – à l'exception du Musée d'ethnographie et de l'Alhambra – sont restées stables, ces dernières années. Nous avons opéré des choix, réalloué, réorganisé... C'est ce que vous demandez à longueur d'année! Nous l'avons fait et nous continuerons à le faire.

Aujourd'hui, la somme des économies exigées en matière de culture – si les amendements de l'Alternative sont refusés et que les décisions de la commission des finances sont validées – s'élève à 2,5 millions de francs, selon le différentiel décidé mercredi soir en commission des finances. C'est plus du tiers des économies votées dans ce cadre que vous faites porter à l'offre culturelle de cette ville, Mesdames et Messieurs de la droite! Je pense que c'est totalement injustifié!

On m'a demandé des évaluations. Quand c'est utile, je fais volontiers des évaluations et des audits. J'en ai déjà fait plein! Je ne fais pas à chaque fois des effets de manche là autour, car les meilleures évaluations sont celles qui se font avec une certaine discrétion, dans la sérénité, puisqu'elles portent souvent sur des sujets sensibles.

J'ai donc fait évaluer le Service des sports au début de la législature précédente, ainsi que tout le système de surveillance des musées avec Interpol – ce qui justifie d'ailleurs les trois postes demandés au Carré-Vert. Nous avons mené aussi des études sur les publics, afin de mieux comprendre qui sont les gens qui viennent ou ne viennent pas et quelles sont les raisons pour lesquelles ils apprécient ou non notre offre culturelle. Nous avons lancé de nombreuses initiatives et des études en matière d'économie créative...

Je n'ai rien contre les évaluations et les audits, lorsqu'ils se justifient. Si, un jour, on décide que les fonds de soutien à la création ont besoin d'une évaluation, je suis prêt à en discuter – mais la demande y relative émane de la semaine dernière, Mesdames et Messieurs! J'avoue que, depuis, je n'ai pas eu le temps de faire une évaluation des procédures d'attribution des fonds généraux! Si c'est votre vœu absolu... Je rappelle toutefois que les audits ont un prix! Je suis très parcimonieux dans ce domaine, car les bonnes évaluations coûtent cher.

Nous parlerons plus tard des subventions, mais j'aimerais citer quelques exemples illustrant ce que sont ces fameuses lignes 31. Dans les bibliothèques municipales, c'est l'acquisition des livres; pour nos installations sportives, le renouvellement du matériel; pour la Fête de la musique, tout le matériel supplémentaire; pour les musées, toutes les expositions – ainsi que les personnels supplémentaires que nous devons recruter auprès d'agences privées pour les grandes expositions ne relevant pas de notre personnel permanent. C'est aussi l'entretien du patrimoine en matière de conservation; nous avons d'excellents spécialistes, mais ils ont besoin de matériel et, parfois, de renforts. Pour les écoles de sports, c'est une partie des moniteurs et des monitrices. Je ne continue pas la liste...

Mesdames et Messieurs de la droite, vous oubliez que, au cours de la législature précédente, le Conseil administratif – sur sa propre initiative – a déjà économisé 3% dans les lignes 31 pour équilibrer ses budgets. Les 2,5% de coupes que vous demandez aujourd'hui s'ajoutent donc à ces 3%. Vous me direz: «Cela fait 5,5%, ce n'est rien!» Mais derrière chaque dépense des groupes 31, il y a

des entreprises genevoises – je parle d’entreprises compétentes qui font partie du tissu local, pas des multinationales!

Je le répète, nous avons déjà diminué les charges liées aux lignes 31 ces dernières années, tout en devant maîtriser des augmentations de coûts. Il est vrai que l’inflation était nulle, voire négative, par contre je ne vous fais pas l’analyse de toutes les normes que nous devons respecter aujourd’hui, Mesdames et Messieurs! Nous respectons bien sûr l’accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) et les conventions collectives – c’est un choix – mais tout cela a un coût. En effet, nous ne sommes pas dans la position d’un privé qui donne des mandats et peut les négocier à la baisse, qui peut choisir une entreprise sous-payant ses employés. Nous respectons les gens avec qui nous travaillons et les emplois que cela représente.

Cette coupe de 2,5% parmi d’autres, en tant que telle, n’a peut-être l’air de rien, mais elle entraînera des réductions de prestations. Nous avons déjà fait des économies dans les lignes 31, nous avons essayé à tout prix de serrer les boulons, comme on dit, afin de vérifier ce qui était inutile. Oui, cette coupe signifie des scènes en moins à la Fête de la musique, la perte d’emplois pour les expositions, la limitation des acquisitions de livres dans les bibliothèques... Ce sont là des réductions de prestations très concrètes, Mesdames et Messieurs – et des mandats en moins pour l’économie locale.

J’ai été conseiller municipal dans les années 1996, 1997, 1998. A l’époque, il y avait un vrai déficit qui a atteint jusqu’à 60 millions de francs – 60 millions de francs de déficit! Il a fallu faire des économies et on les a faites sur tous les postes, mais il y avait néanmoins un déficit. Aujourd’hui, j’ai la chance de fréquenter des collègues ailleurs en Suisse dans le cadre de l’Union des villes suisses, du Dialogue culturel national, de l’Association suisse des services des sports (ASSS)... Quand je leur dis que notre parlement veut couper dans les frais de fonctionnement et les subventions, alors que nous avons un budget excédentaire, ils ne me croient pas! Nous avons la situation financière la plus saine de Suisse, et certains veulent quand même couper...

Mesdames et Messieurs, attention au jour où nous aurons réellement des soucis – cela peut arriver – pour des raisons économiques ou fiscales. Nous sommes ici en train de griller nos marges de manœuvre, par simple souci de marquer un territoire!

Je ferai une dernière remarque concernant les majorités: on entend souvent la nouvelle majorité de la droite dite élargie ou dilatée – on l’appelle comme on veut – affirmer qu’elle a subi pendant vingt ans la loi de la gauche. J’ai été conseiller municipal dans cette fameuse majorité de gauche, Mesdames et Messieurs! Vous pouvez ne pas apprécier les choix de cette époque, mais ladite majorité de gauche n’a jamais cassé la baraque ni détruit les prestations. Elle a peut-être ajouté des choses qui ne vous conviennent pas, mais ce sont là des choix démocratiques.

Vous, à droite, parce que vous avez aujourd'hui la majorité, vous avez envie de l'exercer: vous réduisez les prestations, alors qu'on n'a même pas besoin de faire des économies! Et le jour où on sera vraiment obligés d'en faire, eh bien, on aura mangé notre bas de laine! (*Applaudissements.*)

Mis aux voix à l'appel nominal, cet amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche est refusé par 42 non contre 36 oui.

Ont voté non (42):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (36):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était absent au moment du vote:

M. Pierre Gauthier (EàG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Le président. Nous souhaitons un bon anniversaire à M^{me} Sophie Courvoisier ... histoire que les esprits se calment un peu! (*Applaudissements.*)

Nous sommes saisis d'une motion d'ordre du Parti libéral-radical demandant le débat accéléré sur tous les amendements du budget 2016 – et cela dans l'immédiat, donc déjà au deuxième débat. Je vous rappelle que si vous l'acceptez, Mesdames et Messieurs, une seule personne par groupe pourra s'exprimer sur chaque amendement sans limite de temps. Je mets aux voix cette motion d'ordre.

Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 41 non contre 35 oui (2 absents).

Tous les départements.

Page xxx, politique publique xx,

groupes de comptes 36x, Subventions accordées.

Le président. Le quatrième amendement émane du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche. Il demande une augmentation de 1 884 103 francs qui correspond à la suppression de la coupe linéaire sur les subventions.

M. Sylvain Thévoz (S). Je prendrai mon temps pour exprimer la position du Parti socialiste sur cet amendement demandant une augmentation de 1,8 million de francs. Les coupes demandées par la droite ne consistent pas simplement à biffer une ligne budgétaire ou à diminuer de 2% les subventions. Ce qui est en cause, c'est évidemment la vie de gens, leur activité, leur dignité et leur production économique pour la cité. Je m'étonne que l'enjeu principal pour la droite, aujourd'hui, soit de savoir si elle est dilatée, constipée ou diarrhéique. (*Vives réactions sur les bancs de la droite.*)

Le président. Monsieur Thévoz, les propos de ce genre sont inadmissibles! Je ne les tolérerai pas, je vous le dis une fois pour toutes! La deuxième fois, je vous couperai le micro et je passerai la parole à quelqu'un d'autre.

M. Sylvain Thévoz. Monsieur le président, ils sont pourtant démocratiques et ils sont le reflet de la préoccupation des bancs d'en face.

Le président. Ce n'est pas démocratique, Monsieur Thévoz, je ne suis pas d'accord avec vous. Évitez ce genre de termes, s'il vous plaît.

M. Sylvain Thévoz. J'essaierai de les éviter... La demande de débat accéléré présentée par le Parti libéral-radical montre en tout cas, à mes yeux, la considération dans laquelle ce groupe tient la démocratie lorsqu'il souhaite limiter l'examen du budget à sa portion la plus congrue et restreindre le débat sur un enjeu comme celui-là. Alors, la droite n'est peut-être pas constipée ou diarrhéique mais, en tout cas, elle a une couleur brune de plus en plus reconnaissable – et elle en a l'odeur!

Le président. Je vous le répète encore une fois, Monsieur Thévoz, je ne tolérerai pas ce genre de propos. Quelle est votre intention? Vous voulez incendier la salle, c'est ça?

M. Sylvain Thévoz. C'était mon préambule.

Le président. Ne parlez pas de couleur brune et d'autres choses du même acabit! Nous vous avons déjà expliqué précédemment que des mots comme «fascisme», «national-socialisme» et compagnie ne sont pas tolérables ici... et vous êtes en train d'en utiliser! (*Brouhaha.*)

M. Sylvain Thévoz. Monsieur le président, vous interprétez mes paroles, tel n'est pas le contenu de mon discours. Je relevais simplement, en préambule, les préoccupations de la droite narcissique qui sont les selles... mais je resterai dès maintenant au plus proche de mon texte.

La droite a donc décidé de faire du rendement avec la fonction publique. Elle veut dégager 15,9 millions de francs de boni au budget 2016. Elle a déposé des amendements pour des réductions linéaires générales dans le domaine de

la culture, du social et de l'économie de proximité. Dans le cas particulier dont traite cet amendement du Parti socialiste, elle veut diminuer de près de 2 millions de francs les subventions versées aux associations. Le Parti socialiste s'oppose à cette coupe dans le soutien au tissu associatif et propose au plénum d'accepter son amendement.

La droite veut casser l'économie réelle, qui produit de la richesse et offre de l'emploi à de nombreux habitants, pour rembourser la dette. Elle prétend infliger à la structure publique et aux associations les remèdes qu'elle a développés dans le privé, au bénéfice des conseils d'administration et au détriment des gens. Sauf qu'une entité publique ne se gère pas comme un fonds entrepreneurial et que ses objectifs ne sont pas similaires. Sa finalité n'est pas de faire du bénéfice, mais de répondre aux besoins de la population. Pour le Parti socialiste, il n'est pas dans la vocation d'une crèche de faire du bénéfice, il n'est pas dans la vocation d'un théâtre de faire du bénéfice, il n'est pas dans la vocation de la Fête de la musique d'augmenter son cash-flow ou des associations s'occupant des plus précarisés de faire de l'argent.

Pour le Parti socialiste, en réalisant leur mandat social, culturel, économique, les associations créent de la richesse, évitent l'appauvrissement de notre société. La mission de la collectivité est de leur permettre d'exercer leur travail pour le bien de toutes et de tous, pas de l'entraver. A ce titre, vouloir couper dans les subventions est, à nos yeux, un contresens économique. Et je mets quiconque sur les bancs d'en face au défi de nous désigner une seule association dont on pourrait dire qu'elle ne remplit pas son mandat, ne fait pas son travail ou ne bénéficie pas à la collectivité.

Alors, pourquoi voulez-vous les sanctionner, Mesdames et Messieurs de la droite? Pourquoi voulez-vous biffer d'un trait des associations qui font leur travail, qui créent de la richesse et de l'emploi? Pourquoi voulez-vous, assis sur vos sièges un stylo à la main, vous couper de l'économie réelle et des gens dont un certain nombre de représentants étaient là ce matin à 8 h pour vous parler – et qui sont encore à la tribune du public, pour quelques-uns d'entre eux? Ils cherchent à vous faire comprendre leur réalité sociale. Pourquoi voulez-vous couper ces soutiens, alors que vous ne connaissez généralement pas leurs domaines d'activité? J'ai toujours cru que la droite croyait, en plus du mérite à l'héritage, au salaire par mérite; je m'étonne qu'elle propose de biffer simplement des gens qui remplissent leurs missions, qui travaillent et produisent des richesses.

La seule explication que le Parti socialiste puisse donner à cet acte, c'est le remboursement de la dette – tel est d'ailleurs à peu près le seul argument que vous répétez comme une litanie, Mesdames et Messieurs. Mais comme l'a rappelé notre magistrate M^{me} Salerno, rembourser la dette à tout prix est une aberration, lorsque les finances de la Ville se portent bien. L'argument unique du rembourse-

ment de la dette est donc faible, tout d'abord parce que la Ville de Genève bénéficie d'une économie forte avec un produit intérieur brut par habitant très élevé, comparée à celle d'autres villes à l'échelle internationale.

Les dépenses de fonctionnement sont contrôlées, elles sont à un peu moins de 1%. La gouvernance et la gestion financière de la Ville sont excellentes. La gestion de la dette et de la trésorerie est prudente – mais oui! Genève fait preuve d'un contrôle étroit sur ses entités satellites. La Ville a effectué en mai 2014 un remboursement obligataire de 200 millions de francs. Les prochaines échéances de remboursements obligataires ne viendront pas avant 2023. Par conséquent, à l'heure actuelle, le service de la dette intègre uniquement les charges financières et la dette à court terme de la Ville.

Il ne s'agit pas là de propagande socialiste, on vous l'a répété plusieurs fois! Ces données sont tirées du fameux rapport produit en novembre 2015 par Standard & Poor's, qui attribue la note de AA- à la Ville de Genève. M. Genecand nous a appris ce matin que Standard & Poor's était à l'amende pour corruption; on a donc là une entreprise néolibérale corrompue qui dit que la Ville de Genève est excellemment bien tenue... Cela devrait vous convaincre du bien-fondé de ce que je dis, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face! Permettez-moi de m'étonner – et je pense que tout le Parti socialiste fera de même – que vous portiez de telles accusations à ces compagnies d'audits sur lesquelles est pourtant basée votre doxa financière... Comment pouvez-vous dire en séance plénière: «Ben, excusez-nous, elles sont corrompues et elles disent n'importe quoi»?

A mon avis, il faudrait presque demander une suspension de séance pour que vous puissiez réfléchir à vos amendements basés sur des perspectives financières livrées par des gens en grande partie corrompus... et qui sont des vôtres, Mesdames et Messieurs! Ils appartiennent au système néolibéral!

L'argument monomaniaque du remboursement de la dette est dangereux car, en proposant à une collectivité publique de faire du bénéfice, on coupe dans les prestations pour donner de l'argent à une économie virtuelle. Cela affaiblit notre collectivité et revient à engraisser, finalement, cette économie virtuelle de banquiers. Je sais que, parmi vous, à droite, il y a plusieurs petits patrons de PME, des cafetiers... Je pense que cet argument devrait les toucher. Ne remboursons pas la dette, n'allons pas donner l'argent qui fait tourner l'économie à une économie virtuelle et déconnectée! Il est faux de dire que l'endettement des collectivités publiques conduit à des politiques restrictives; ce n'est pas vrai.

La Ville de Genève est en contrôle et sa dette est sous contrôle. L'argument monomaniaque de la droite qui consiste à invoquer sans arrêt la dette est fallacieux. De plus, les coupes dans les subventions visant à faire du bénéfice sur un budget équilibré sont négatives pour la Ville de Genève, je le répète. Couper les prestations offertes à la population est un choix politique périlleux, en temps de

crise, car cela rajoute de l'insécurité à l'insécurité. Dans les temps troublés qui sont les nôtres, on devrait y réfléchir à deux fois, avant de faire des économies prétendument à la marge.

Voilà ce qu'il faut retenir des remèdes ultralibéraux de la droite: toujours moins de prestations pour le public, une fragilisation de l'économie, un renforcement continu de l'économie virtuelle au détriment de l'économie réelle, une non-concertation avec les politiques cantonales, tout cela au mépris – notamment – des associations ciblées par ces coupes. La plupart d'entre elles subiront d'ailleurs bientôt des coupes imposées par le Canton à hauteur de 5% sur trois ans, j'en parlerai plus tard.

La droite municipale, déconnectée une fois de plus de la politique cantonale, arrive ici en nous disant: «Cette ligne-là, elle ne nous plaît pas, on va la couper.» Mais vous ne la connaissez même pas, Mesdames et Messieurs! Je vous mets au défi de me dire, parmi les associations dont vous voulez couper les subventions, lesquelles sont déjà victimes des coupes du Canton. Vous allez biffer des associations qui avaient déjà la tête au niveau de l'eau, que le Canton vient de mettre sous l'eau et que vous voulez maintenant tirer au fond par les pieds. J'espère que vous êtes conscients des conséquences de cette coupe!

Ce qu'il faut retenir de vos remèdes ultralibéraux, c'est la fièvre monomaniacale de montrer votre pouvoir de nuisance – eh oui! – qui est en fait un aveu d'impuissance et de faiblesse politique, car détruire est toujours plus facile que construire.

Je déplore aussi le manque de réflexion participative en commission des finances: si vous étiez entrés en matière sur le projet de budget en septembre, vous auriez pu accueillir les personnes que vous voulez aujourd'hui priver du moyen de faire leur travail; vous auriez pu dialoguer avec elles, entendre leurs préoccupations. Mais vous avez choisi – par une forme d'autisme parlementaire, ai-je envie de dire – de ne voir personne, de ne discuter avec personne et de rayer d'un coup de crayon ces subventions.

L'Union démocratique du centre l'a affirmé depuis le début: elle veut faire du bénéfice avec la fonction publique. Elle entend poursuivre sa ligne politique antisociale qui consiste à cibler les plus vulnérables. Cette coupe sur les subventions atteint les intermittents du spectacle, des gens pour la plupart bénévoles ou presque, c'est-à-dire qu'ils ne retirent personnellement aucun avantage – ou un avantage mineur – de leur activité. Ce sont donc des personnes qui vivent dans une certaine précarité. Comme je l'ai dit, la droite veut leur mettre la tête sous l'eau!

La commission des arts et de la culture a rendu visite à une association appelée Piano Nobile; sa responsable nous a dit: «Moi, quand je peux retirer 2000 francs de mon travail à la fin de l'année, je suis contente.» Cette femme dispose d'un lieu

de culture situé en face de Sicli, dans le quartier de l'Etoile – une zone au sens métaphorique du terme, c'est-à-dire un endroit délaissé, crapoteux, tagué... Et là, on a un lieu culturel qui se crée, une femme qui propose à des jeunes d'exposer de l'art contemporain, fait vivre un quartier et n'en tire aucun bénéfice. Mais vous, à droite, vous prenez Piano Nobile, vous faites crrrrr! et vous le supprimez pour économiser 20 000 francs.

Je pourrais multiplier les exemples! J'en donnerai quelques-uns tout à l'heure, car je pense qu'il faut avoir en tête la réalité de ces associations, des gens qui les animent et de leurs activités. C'est cela que la droite veut supprimer aujourd'hui. Le Mouvement citoyens genevois parle même de nouveau *trend*, on l'a beaucoup entendu à ce sujet: il veut donner un nouveau *trend* au budget! Ce parti qui aimait se désigner comme n'étant ni de gauche ni de droite semble maintenant aimer le *trend* économique, celui des casseurs. Donc, on n'est ni de droite ni de gauche, mais on adopte le *trend* néolibéral, semble-t-il...

Quant au Parti libéral-radical, j'ai été choqué par les termes employés par Genecand lorsqu'il qualifiait ces coupes budgétaires de «quelques retouches». Il pourra préciser sa pensée, néanmoins je constate que, pour lui, 2% de diminution des subventions ce n'est rien, c'est secondaire. Je le répète, il ne s'agit pas de quelques petites retouches! C'est peut-être le cas aux yeux de la droite, et on peut avoir cette impression quand on débat au parlement d'un budget de 1 milliard de francs. Mais, pour les personnes sur le terrain, il n'en va pas ainsi; 1000 francs, 2000 francs, 500 francs font parfois toute la différence. A mon sens, quand le Parti libéral-radical parle de «quelques petites retouches» pour minimiser les coupes qu'il entend faire dans les subventions, soit il est hypocrite, soit il n'assume pas ses décisions, soit il se trompe. Pour les gens à la base et les associations ce ne sont pas «quelques petites retouches».

Enfin, le Parti démocrate-chrétien a voulu se poser comme le leader de la charge contre la culture; il a dénoncé le fait que, contrairement à M^{me} Esther Alder qui a accepté de faire un audit et en a tiré les conséquences, M. Kanaan n'a pas répondu et n'est pas suffisamment à l'écoute. Le Parti démocrate-chrétien aurait pu demander un audit, comme pour les Unités d'action communautaire (UAC) il y a deux ans, en disant: «On n'est pas convaincus par les subventions données, on pense qu'il y en a trop, on aimerait un audit là-dessus, on veut savoir ce que font les associations et les milieux culturels.»

Plutôt que d'adopter cette posture responsable – voir ce qu'il en est avant de décider des coupes –, le Parti démocrate-chrétien fait l'inverse! Il se plaint que M. Kanaan ne l'écoute pas et menace de supprimer 2 millions de francs destinés aux associations, au tissu économique local et aux personnes qui s'engagent pour Genève... quitte à ce que M. Kanaan fasse un audit par la suite! C'est une politique complètement à l'envers, Mesdames et Messieurs les démocrates-chrétiens:

vous coupez d'abord, et vous dites ensuite: «Il faudrait quand même qu'on puisse discuter avec M. Kanaan.»

Enfin, je m'étonne que cette droite qui a pour modèle l'entrepreneuriat, la prise de risques, le courage et l'acte d'entreprendre soit aujourd'hui timide et recroquevillée sur elle-même. Elle n'arrête pas de nous parler de l'avenir d'une manière catastrophiste! «Oh là là! vous savez, avec RIE III on ne sait pas ce qui va nous tomber dessus, on ne sait plus si on percevra des impôts ni si les entreprises partiront... A vous écouter, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face, de toute façon, elles sont perpétuellement en train de partir! Donc la suite ne fera pas une grande différence...»

Vous dressez un voile noir devant l'avenir. Pour des néolibéraux et des gens attachés à l'esprit d'entreprise, je trouve cela triste. Vous reniez votre propre bagage, vous détruisez des petits entrepreneurs socioculturels et vous vous comportez – vous transmettez, Monsieur le président – comme des fonctionnaires du parlement qui biffent les lignes budgétaires sans jamais être allés voir sur le terrain qui entreprenait, qui créait la richesse de Genève, qui prenait des risques et qui osait. Si on avait appliqué votre politique au XVI^e siècle ou lors de certaines périodes d'expansion de l'humanité, pas un bateau n'aurait quitté le quai, je vous le garantis! On aurait dit: «Il y aura peut-être une tempête, un navire ennemi, une baleine... restons au port, là au moins on sait bien ce qui se passe... Et, si possible, continuons à puiser dans les caisses, spéculons sur l'héritage.»

Mais cet héritage n'est pas tombé du ciel! Cet héritage sur lequel nous vivons aujourd'hui vient des années 1980 et 1990, c'est la scène squat, la scène alternative... Tout cela a été créé durant ces années-là et nous en bénéficions encore. Vous tirez bénéfice du fruit de cette période tout en étant en train – malheureusement – de le détruire. Le Parti socialiste vous demande de surseoir à cette coupe dans les subventions, afin de ne pas bousiller – j'ai envie de le dire comme ça – un héritage que vous avez reçu, vous, comme nous et comme toute la population.

Je donnerai quelques exemples des conséquences réelles de ces coupes dans les domaines social et culturel. Pour le Centre social protestant (CSP), la baisse de 5% des subventions décidée par le Canton représente une diminution de 30 000 francs qui doit être compensée par une hausse des produits propres. Les responsables du CSP ne savent pas encore si cette baisse, cumulée avec d'autres pertes, débouchera sur une suppression de postes. Les coupes de 2% que la droite municipale imposera au Centre protestant de vacances les y condamneront probablement.

Pour Caritas, la réduction de la subvention du Canton sera du même ordre de grandeur: 30 000 francs. Elle causera les mêmes problèmes, à savoir des compensations à chercher sur d'autres recettes, et les mêmes conséquences potentielles: la nécessité de réduire les charges sur les coûts du personnel. La coupe de 2%

que la droite municipale imposera à Caritas l'y condamnera. La réduction de 30 000 francs imposée par le Canton dans le budget de cette institution entraînera la suppression d'un poste à 30% correspondant à huit heures de consultation par semaine pour les femmes. Le montant de la réduction ne pourra par ailleurs pas être compensé.

Pour l'Association de lutte contre les injustices sociales et la précarité (ALCIP), les coupes cantonales déboucheront sur la suppression d'un poste de permanent à 50% et l'impossibilité d'éditer son journal. Elle devra aussi réduire de moitié la distribution de nourriture aux plus démunis via l'association Partage. A cela s'ajouteront encore les 2% de coupes voulues par la droite municipale – et je vous prie de vous rappeler les grands discours sur l'association Partage que vous avez tenus ici même il y a un mois, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face!

Pour les associations Boulevards et Aspasia, aux 5% de coupes du Canton s'ajoute 1% à verser à l'association Personnes vivant avec, qui s'occupe des porteurs du VIH – autre mesure imposée par le Canton. Il y a donc déjà 6% de réduction à assumer pour ces associations s'occupant des droits des travailleurs et des travailleuses du sexe et faisant un travail de santé publique. Si on y ajoute les 2% de coupes municipales, un ou deux postes de collaboratrices sociosanitaires seront supprimés.

Pro Juventute subira une perte de 95 000 francs à cause des coupes du Canton; ses responsables ne savent pas comment ils pourront y faire face, et voilà que la droite municipale veut ajouter encore 2% de coupes.

Ces associations fragilisées qui avaient déjà la tête au niveau de l'eau, je le répète, et que le Canton a mises sous l'eau, la droite municipale – si elle maintient la coupe de 2% – les tirera au fond du lac. Ce faisant, elle détruira des emplois et des prestations, elle fragilisera tout ce qui fait la richesse de Genève, son tissu associatif. Mesdames et Messieurs, vous cautionnez ainsi une double peine: que des associations déjà touchées par la diminution des subventions cantonales le soient aussi par celle des subventions municipales. Et vous décidez cela en toute naïveté, sans même avoir pris soin de faire des distinctions. Si vous voulez vraiment opérer des coupes, vous pourriez au moins examiner quelles associations sont déjà touchées par les baisses cantonales, afin de ne pas leur imposer un double fardeau.

Mais non, Mesdames et Messieurs de la droite, vous n'avez pas fait ce travail. Vous décidez des coupes linéaires d'une manière totalement injuste.

J'en viens maintenant au domaine culturel – et je ne serai pas plus bref, car la situation est identique. La droite veut imposer 2% de réduction dans les subventions destinées aux institutions culturelles, même «remède» que pour les associations du domaine social. Dans le domaine culturel également, une multi-

tude d'associations subissent déjà 2% de coupes de la part du Canton. On peut citer le Théâtre Am Stram Gram, le Théâtre des Marionnettes de Genève, Le Poche, la Comédie, l'Orchestre de la Suisse romande – mais oui, Mesdames et Messieurs! – et l'Orchestre de chambre de Genève.

Ces coupes dans le domaine de la culture interviennent à un moment extrêmement périlleux: avec le franc fort, la situation économique est très délicate. Là encore, la droite s'apprête à fragiliser un domaine déjà largement fragilisé par l'air du temps et l'économie actuelle.

Prenons l'exemple du Théâtre Am Stram Gram, au bénéfice d'une convention qui devrait lui assurer une certaine stabilité sur quatre ans; ses responsables apprennent en décembre les coupes décidées par le Canton: 1% cette année, puis 2% l'année prochaine et 2% l'année d'après. Cela fait 10 000 francs de moins. Si la droite municipale y ajoute une coupe de 2%, on en sera à 30 000 franc de réduction – une mesure annoncée comme ça, au milieu du mois de décembre, alors qu'on imagine bien que ces institutions culturelles ont déjà élaboré leur budget et planifié des spectacles pour lesquels elles sont prêtes à engager des gens...

Et vous, à droite, vous arrivez comme des chiens dans un jeu de quilles en disant: «On coupe 2%», comme si ce n'était rien, alors que cela bouleversera ces associations. Ces coupes représentent des petits montants pour la Ville de Genève, sur un budget de 1 milliard de francs, mais chaque franc est essentiel pour ces institutions culturelles ou sociales. Le Théâtre Am Stram Gram, depuis dix ans, n'a pas eu d'augmentation; il a déjà compensé l'augmentation du coût de la vie et des charges sur son propre budget.

J'ajoute que la plupart des acteurs culturels sont contraints de payer la prévoyance professionnelle (LPP) dès le premier franc. Par conséquent, on demande de plus en plus à ces associations un travail administratif précis en matière de respect des charges sociales. Leur imposer 2% de réduction comme ça, c'est un joli cadeau de Noël trois semaines avant la fin de l'année! Contrairement à ce que dit M. Genecand, il ne s'agit en tout cas pas de «quelques petites retouches». Ce sont des retouches à l'échelle du budget municipal, certes, mais pour la plupart de ces associations c'est la mort annoncée!

La proposition de ces coupes de 2% émise par la droite municipale touchera avant tout la culture. En gros, près de 8,9% de la diminution affectera ce domaine précis. C'est très peu d'économies pour la Ville, en revanche proportionnellement elles auront un impact majeur sur la culture – à savoir notamment sur les intermittents du spectacle que j'ai mentionnés, des personnes travaillant déjà dans des situations d'extrême précarité.

Le magistrat l'a déjà fait, mais je l'imiterai pour rafraîchir la mémoire de certains – car il est facile d'oublier, pris que nous sommes dans le processus

budgetaire –, j'aimerais donc citer les noms d'artistes la plupart issus de la scène alternative et qui font aujourd'hui rayonner Genève: Omar Porras, Brigitte Rosset, Maya Bösch, Franz Treichler, Philippe Albèra, la Compagnie Alias, Gilles Jobin, Foofwa d'Imobilité, Noemi Lapzeson pour la danse, Catherine Safonoff dans le domaine littéraire...

Les maisons d'édition seraient en effet elles aussi touchées par la décision de la droite: citons les éditions Zoé, Dogana, L'Age d'Homme... Je rappelle que Joël Dicker a modestement commencé sa carrière en recevant un prix de 10 000 francs de la Société genevoise des écrivains, et qu'il a publié tous ses livres... non, du moins celui qui l'a fait connaître, aux Editions L'Age d'Homme.

C'est sur ce passé et cet héritage que la droite se propose de tirer un trait aujourd'hui. J'ajoute encore que le milieu culturel emploie environ 2000 personnes – c'est une estimation. Par ricochet, les coupes prévues affecteraient aussi les festivals. Vous les connaissez aussi bien que moi, Mesdames et Messieurs: la Fête du théâtre, la Fête de la danse, Electron, Black Movie, Filmar en Amérique latina, le Festival international du film oriental de Genève (FIFOG), Animatou, Ciné Transat... Tout cela fait la richesse de notre ville et les Genevois plébiscitent l'organisation de ces événements culturels.

La droite se fonde sur ce seul argument fallacieux qui consiste à dire: «On a été élus démocratiquement, on peut faire ce qu'on veut dans ce parlement, on peut tout casser, on peut tout massacrer parce que le peuple nous a élus en mars 2015.» Si vous maintenez ces coupes, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face, le Parti socialiste lancera un référendum.

Demandez à la population si elle veut supprimer Ciné Transat ou Black Movie, si elle veut réduire de 2% les subventions versées à l'Association d'usagers des Bains des Pâquis, à Pro Juventute, à l'Association pour le Bateau Genève qui accueille tous les matins dès 6 h des migrants et des gens à la rue pour leur donner un déjeuner, à l'Université populaire albanaise... Vous voulez que je continue? Il y a une liste comme ça d'associations qui font le tissu genevois. Eh bien, la population dira non! Elle ne veut pas diminuer ces subventions!

Par conséquent, votre posture «démocratique» qui consiste à dire: «On a été élus, on fait ce qu'on veut» est fausse et le Parti socialiste lancera un référendum pour vous le montrer.

Je conclurai en disant que, si vous maintenez ces 2% de coupes, vous couperez l'emploi, la tonicité de la Ville de Genève, tout ce qui fait la richesse de notre héritage et la qualité du vivre ensemble. Je le répète: ces 2% de moins ne sont pas quelques retouches budgétaires marginales, mais une diminution qui affectera le cœur même de toute une culture. Le Parti socialiste ne peut absolument pas l'admettre. Il demande donc au plénum d'accepter l'amendement visant à réta-

blir cette ligne de 1,8 million de francs pour les subventions accordées. Merci!
(*Applaudissements.*)

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous donne rendez-vous à 16 h 30, après la pause, pour la poursuite de ce débat budgétaire.

4. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

5. Interpellations.

Néant.

6. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 16 h 10.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	3322
2. Communications du bureau du Conseil municipal	3322
3. Rapports oraux de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2016 (bis) (PR-1158 A/B/C). Deuxième débat	3323
4. Propositions des conseillers municipaux	3379
5. Interpellations	3379
6. Questions écrites	3379

Le mémorialiste:
Ramzi Touma